



HAL
open science

Le multiusage des espaces pastoraux : le paysage comme levier pour harmoniser les tensions liées au partage de l'alpage. Cas du Haut-Verdon

Aude Warter

► To cite this version:

Aude Warter. Le multiusage des espaces pastoraux : le paysage comme levier pour harmoniser les tensions liées au partage de l'alpage. Cas du Haut-Verdon. Sciences du Vivant [q-bio]. 2019. dumas-02403870

HAL Id: dumas-02403870

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02403870>

Submitted on 11 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Année universitaire : 2018 - 2019
Spécialité : Paysage
Spécialisation (et option éventuelle) :
Projet de Paysage, Site et Territoire (PPST)

Mémoire de fin d'études

- d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
 de Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
 d'un autre Établissement (Étudiant arrivé en M2)

Le multiusage des espaces pastoraux : le paysage comme levier pour harmoniser les tensions liées au partage de l'alpage. Cas du Haut-Verdon.

Par : Aude WARTER



*Touristes face au troupeau lors d'une journée en alpage,
Colmars-les-Alpes. A. Warter, août 2019.*

Soutenu à ANGERS le 12 septembre 2019

Devant le jury composé de :

Président : MACHEREL Marie-Hélène

Maître de stage : D'HAENE Olivia et HASSID Marc-Jérôme

Enseignant référent : COISNON Thomas

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST

Remerciements

Mes pensées se tournent en premier lieu vers les habitants de la merveilleuse vallée du Haut Verdon. Grâce à leur accueil chaleureux, je me suis sentie très heureuse dans cette vallée, et c'est avec regret que je l'ai quittée à la fin de l'été... En me faisant la promesse d'y revenir !

Merci tout particulièrement à tous les membres de l'association Amountagna, à la mairie et aux habitants de Villars-Colmars, Pierre Bonnet, bienveillant et heureux de partager avec moi ses savoirs très précieux sur l'histoire du village, la vallée. Christine et Bernard Petiteau qui m'ont aidé dès les premières semaines à me sentir chez moi dans ce pays. A Pierre Ferry et son précieux regard naturaliste, merci de m'avoir emmené lors de comptage d'animaux, de suivi ornithologique et de sortie botanique. Toutes ces personnes m'ont révélé des coins de montagnes dont je suis restée sous le charme. Aux agents du Parc National du Mercantour, de l'ONF, à mes collègues de bureau avec l'association Art et Culture et l'OIJS.

Merci aux danseurs du Haut-Verdon ! Le plaisir s'est intensifié chaque vendredi soir : esquisser des pas de danse avec tous ces habitants uniques fût une de mes plus grande surprise de ce stage !

Mes deux maîtres de stage Marc-Jérôme Hassid et Olivia D'Haene m'ont parfaitement accompagné pendant ces six mois de stages, en étant présents et en m'accordant une grande confiance. Merci ! Les discussions pertinentes avec Marc-Jérôme m'ont chaque fois ouvertes de nouvelles pistes. Et les sorties sur le terrain avec Olivia furent des pépites dans mon stage, j'ai encore les étoiles du refuge astronomique du Chiran avec les rires des enfants plein les yeux...

Ce stage fût bien loin de l'ambiance d'Agrocampus angevine... Mais l'école, les étudiants et les professeurs viennent enrichir eux aussi à leur façon ce mémoire. Merci à Thomas Coisson qui fût mon référent privilégié pour ce vaste travail que constitue le mémoire.

Et enfin merci à mes parents, qui sont comme à leur habitude bien présents à mes côtés ; que ce soit pour arpenter les sentiers de montagne du Haut-Verdon, ou ceux, plus nébuleux, du mémoire de fin d'études... Ma mama, m'est, et m'a toujours été une relectrice très précieuse dans tous mes travaux. Ses retours pertinents m'ont toujours aidé, et au-delà, c'est un réel plaisir que de partager avec elle mes sujets d'études.

Sommaire

GLOSSAIRE	6
LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES	8
LISTE DES FIGURES	9
LISTE DES ANNEXES.....	11
INTRODUCTION.....	12
I. Portrait de territoire	14
1. Le contexte du Haut-Verdon	14
a) Physique	14
b) Socio-économique	15
c) Terre d'accueil de la grande transhumance	16
d) Acteurs	16
2. Place du pastoralisme dans le territoire	19
a) Economie et enjeux environnementaux et paysagers	19
b) Un patrimoine commun identitaire et attractif	21
c) Evolution des pratiques et usages.	23
II. Conflits d'usage et partage de l'espace	27
1. Etat des conflits.....	27
2. Démarches engagées sur le territoire à l'échelle de la CCAPV	33
a) de nouveaux besoins qui émergent : réponses de la CCAPV	33
b) Conseil de développement : études prospectives	34
3. Recul européen avec la CIPRA.....	35
III. Préconisations d'actions	37
1. Paysage comme outil de sensibilisation	37
a) Lectures paysagères	38
b) Supports didactiques	39
c) Un intermédiaire médiateur.....	40
2. Paysage comme support de concertation.....	41
a) Une concertation....	41
b) ...Pour organiser les espaces pastoraux de demain ?	41
3. Pratiquer le paysager ensemble : outil pour fédérer	42
CONCLUSION	44
BIBLIOGRAPHIE	45
SITOGRAPHIE	46
ANNEXES.....	48

GLOSSAIRE

Alpage : voir Unité Pastorale

Berger : salarié chargé de conduire le troupeau au pâturage.

Brebis : femelle ovine adulte (plus d'un an) ayant déjà mis bas au moins une fois.

Cairn : pyramide de pierres élevée par les bergers (puis par les alpinistes et randonneurs) comme point de repère ou pour marquer leur passage.

Déprise agricole : recul des superficies cultivées. La déprise agricole est une composante de l'évolution des territoires ruraux, et contribue à transformer certains paysages en profondeur. (J-B. Bouron, mai 2017) [1]

Draille : chemin de transhumance destiné aux troupeaux. Nommée carraire en provençal.

Elevage : l'ensemble des activités mises en œuvre pour assurer la production, la reproduction et l'entretien des animaux dits domestiques afin d'obtenir différents produits ou services. (J-P. Charvet, date) [2]

Eleveur : propriétaire du troupeau. Peut être lui même berger ou embauche un berger salarié.

Estive : - période de l'année où les troupeaux paissent sur les pâturages de montagne
- par extension, le terme estive désigne aussi un pâturage ou quartier de montagne (voir unité pastorale), et se rapporte aussi aux pratiques liées à la garde du troupeau en montagne. Ces "estives" ne sont exploitées que pendant la période estivale, lorsque le climat y est moins rude.

Extensif : l'élevage extensif est un mode d'élevage économe en intrants qui ne recherche ni une forte productivité individuelle par animal, ni par unité de surface.

Il s'applique aux systèmes d'élevage à faibles chargements et priorise l'herbe pâturée issue de ressources naturelles : prairies permanentes, prairies naturelles, parcours,...

Historiquement, l'élevage pastoral est à l'origine de l'idée d'extensivité. L'élevage extensif rend des services écosystémiques tout en valorisant la diversité végétale des prairies. (A.Horsin; C. Lebras; J-P. Theau, 2018) [3]

Groupement Pastoral (GP) : société, association, syndicat, coopérative agricole ou groupement d'intérêt économique, ayant pour objet l'exploitation des pâturages.

Hivernage : séjour du bétail à l'étable pendant l'hiver.

Néo-ruraux : nouveaux habitants des communes rurales, originaires de communes urbaines, s'installant dans un espace où ils n'ont pas d'attaches familiales. (J-B. Bouron, février 2019) [4]

Pastoralisme : l'ensemble des activités d'élevage valorisant par le pâturage extensif les ressources fourragères spontanées des espaces naturels, pour assurer tout ou partie de l'alimentation des troupeaux.

Patou : race ancienne de chien de berger d'origine pyrénéenne, qui sert à la protection des troupeaux contre les prédateurs. Son utilisation dans les Alpes est consécutive au retour des loups.

Sonnaille : cloche que l'on accroche au cou de certaines brebis par un collier en bois.

Les éleveurs les choisissent avec soin pour façonner la signature sonore de leur troupeau. Au moindre mouvement du troupeau elles carillonnent et aident le berger à les repérer dans le brouillard ou la forêt.

Surpâturage : dégradation de la végétation et des sols due à un excès de pâturage.

Unité pastorale (UP) : communément appelée alpage, désigne la surface toujours en herbe constituée par une unité géographique d'un seul tenant et située généralement au dessus de la zone d'habitat permanent et des cultures. (J-P, Jouglet, 1999)

L'unité pastorale a pour fonction spécialisée l'estive et est sous la directive d'un seul gestionnaire pastoral (collectif ou individuel).

Transhumance : migration périodique des troupeaux, ovins et bovins principalement, qui vont passer les mois les plus chauds de l'année dans les pâturages des montagnes sous la conduite des bergers et vachers. Le système est fondé sur l'utilisation successive, au cours de l'année, de régions dont la période de végétation est décalée.

Zone Pastorale (ZP) : au contraire des Unités Pastorales, les Zones Pastorales n'ont pas pour fonction l'estive, elles peuvent avoir fonction d'intersaison, d'hivernage et peuvent aussi accueillir des animaux l'été. Un ou plusieurs gestionnaires pastoraux régissent ces zones pastorales.

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

ADT : Agence de Développement Touristique
AFP : Association Française pour le Pastoralisme
A3V : Asses Verdon Vaïre Var
CCAPV : Communauté de Communes Alpes Provence Verdon
CDA3V : Conseil de Développement du Pays Asses Verdon Vaïre Var
CERPAM : Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée
CIPRA : Commission Internationale pour la Protection des Alpes
DDT : Direction Départementale des Territoires
DDSV : Direction Départementale des Services Vétérinaires
FEADER : Fond Européen Agricole pour le Développement Rural
FNO : Fédération Nationale Ovine
GDS : Groupement de Défense Sanitaire
GP : Groupement Pastoral
IGP : Indication Géographique Protégée
LEADER : Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale
MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques
ONF : Office National des Forêts
ONCFS : Office National de Chasse et de la Faune Sauvage
OTI : Office de Tourisme Intercommunal
PAC : Politique Agricole Commune
PNM : Parc National du Mercantour
PNRV : Parc Naturel Régional du Verdon
SUERA : Stratégie macro-régionale de l'UE pour la Région Alpine
UP : Unité Pastorale
ZP : Zone Pastorale
ZSC : Zone Spéciale de Conservation

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Entité physique “alpage”. CERPAM, 2002	13
Figure 2 : Localisation du	14
département à l’échelle de la France. A. Warter, 2019	14
Figure 3 : Carte du Haut Verdon. CCAPV, 2019	14
Figure 4 : Vue topographique de la vallée. Atlas des paysages des Alpes de Haute Provence, 2003. https://atlas04.batrame-paca.fr/les-unites-paysageres/liste-des-unites-paysageres/le-haut-verdon-d-allos.html	15
Figure 5 : Contexte touristique. A. Warter, 2019	15
Figure 6 : Haut-Verdon au sein de la CCAPV.	17
CCAPV, A. Warter, 2019	17
Figure 7: Contexte environnemental du Haut Verdon. A. Warter, 2019	18
Figure 8 : Risque d’embroussaillage sur les espaces pastoraux. CERPAM, 2019.	20
Figure 9 : Vitrine de l’Ecomusée des Gorges du Verdon. A. Warter, juin 2019.	21
Figure 10 : Dessin d’une cabane pastorale. CERPAM, 2002.	22
Figure 11 : Troupeau de moutons en avant-garde du troupeau. T. Jourdan, 1905. https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Joudan-Troupeau_de_moutons_en_avant-garde_du_troupeau.jpg	22
Figure 12 : Evolution de la prédation. CERPAM, 2018.	24
Figure 13: Les différents usagers et composantes de l’alpage A. Warter, 2019.	27
Figure 14: Schéma de relations entre les différents acteurs sur un alpage. A. Warter, 2019.....	28
Figure 15 : Panneau de sensibilisation présent dans les espaces pastoraux. Parc National des Ecrins, 2017. http://www.ecrins-parcnational.fr/dossier/chiens-protection-contexte-gestes-adopter	30
Figure 16: Bande Dessinée destinée aux VVTistes. Parc National des Ecrins, 2017. http://www.ecrins-parcnational.fr/dossier/chiens-protection-contexte-gestes-adopter	30
Figure 17: Gardiennage sous la pluie, un berger observe des campeurs passer près de son troupeau. A. Warter, juillet 2019.	31
Figure 18 : Atelier confection de fromage dans un centre aéré en présence des éleveurs, organisé par la CCAPV. A. Warter, juillet 2019.....	33
Figure 19 : Atelier tissage lors d’une journée en alpage, Colmars-les-Alpes. A. Warter, août 2019.....	34
Figure 20 : Rencontre entre des acteurs de l’arc alpin : les territoires pilotes prennent la parole. M. Holzer, juin 2019	36
Figure 21 : Boîte à idées d’actions. A. Warter, 2019.	37
Figure 23: Jeu de cadrage, sommet du Mont Chiran. O. D’Haene, juillet 2019.....	38
Figure 24 : Lecture du paysage depuis le sommet du Mont Chiran. O. D’Haene, juillet	

2017.....	38
Figure 25 : Panneau Amoutagna devant la cabane de Michard, Villars-Colmars. A. Warter, août 2019.....	39
Figure 26 : Panneau Amountagna de lecture du paysage et son lien au pastoralisme. R.Nigri, A.David, A.Warter, 2019.....	40
Figure 27 : Marche lors d'Amountagna. R. Nigri, août 2019.....	43
Figure 28 : Rencontre avec le berger lors d'Amountagna. R. Nigri, août 2019.	43

LISTE DES ANNEXES

Annexe I : Plan d'occupation du sol du Haut-Verdon.

Annexe II : Effectif ovin maximal sur le territoire de la CCAPV.

Annexe III : Points chauds d'animaux victimes de prédation sur le territoire de la CCAPV sur la période 2010/2018.

Annexe IV : Confrontation des activités en pleine nature et de l'élevage sur les alpages.

Annexe V : Bande dessinée pour sensibiliser aux chiens de protection.

Annexe VI : Extrait d'un prospectus engagé contre le loup.

Annexe VII : Extrait d'un prospectus engagé de CAP Loup pour la protection du loup.

INTRODUCTION

Le pastoralisme consiste en l'ensemble des activités d'élevage qui valorise par un pâturage extensif les ressources fourragères spontanées des espaces naturels. Dans l'arc alpin perdue depuis plus de six mille ans la nécessité de suivre pas à pas le cycle végétatif de l'herbe sur la pente : c'est la transhumance. Du latin "trans" signifiant au delà et l'"humus", le terroir ; la transhumance représente une activité unique, avec des résonances sociétales bien particulières...

La pratique du pastoralisme et de la transhumance en particulier façonnent le paysage alpin depuis des siècles, et viennent nourrir le patrimoine. Le pastoralisme fait partie de l'identité et de la mémoire du pays (PNR Verdon, 2017.) [5]

Aujourd'hui la transhumance vit une profonde mutation, marquée par l'évolution des pratiques. Les milieux emblématiques que sont les alpages illustrent bien les nombreux enjeux qui se développent dans le monde pastoral de montagne. Ces espaces souvent publics fournissent à la fois fourrages pour les troupeaux en estive et lieux d'exercice d'activités touristiques et sportives de pleine nature. Ils représentent de plus souvent des espaces de nature que l'on souhaite préserver. Des conflits d'usage s'y renforcent entre des acteurs qui se côtoient sans développer de compréhensions mutuelles.

Les alpages sont ainsi des lieux de travail et de loisirs revendiqués tant par ceux qui y vivent et en vivent que par ceux qui viennent des villes pour y chercher détente et repos, ainsi que par les environnementalistes qui les considèrent comme un patrimoine naturel d'exception : un **multiusage** se dessine. Ce partage de l'espace peut créer des tensions et problématiques au sein d'une activité faisant déjà face à de nombreuses difficultés.

Dans quelle mesure le paysage peut-il être levier pour harmoniser les tensions liées au partage de l'alpage ?

Le cas du pays du Haut Verdon.

La notion d'espace pastoral recouvre une diversité de situations et est qualifiée par une terminologie variée : pâturage, herbe, prairie naturelle, estive, parcours, prébois, lande, alpage.

Ici, ce terme utilisé tout au long de ce mémoire se réfère à la notion « d'alpage », dans un contexte d'altitude et de pâturage de montagne.

Par définition, un alpage est une prairie d'altitude. Pour le CERPAM, un alpage correspond aussi avant tout à une Unité Pastorale, c'est à dire « surface toujours en herbe constituée par une unité géographique d'un seul tenant et située généralement au-dessus de la zone d'habitat permanent et de cultures. » (J-P. Jouglet, 1999) (*Voir Figure 1*).

Dans ce mémoire, on parlera d'alpage et d'espace pastoral que l'on définira par un espace d'altitude pratiqué par le berger, son troupeau et ses chiens avec les composantes nécessaires à la pratique de son estive. Cet espace peut se trouver traversé par des sentiers de randonnées, des pistes de VTT qui marquent la pratique du tourisme. Ils constituent pour les environnementalistes un haut lieu de biodiversité.

Nous pouvons ajouter à cette notion une définition politique et économique : pour l'Europe, il s'agit de "surfaces pastorales". En 2015, la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) prend en compte les surfaces pastorales si celles-ci comprennent plus de 50% d'herbacées.

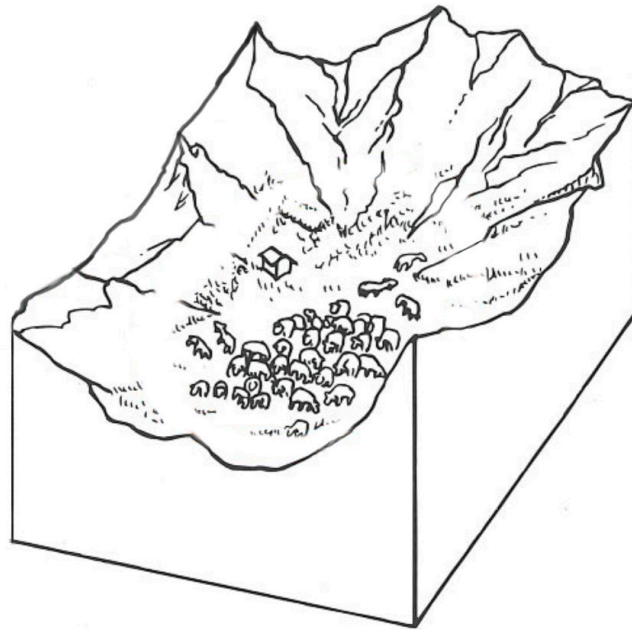


Figure 1 : Entité physique "alpage". CERPAM, 2002

Les espaces pastoraux offrent des conditions naturelles souvent difficiles. Une pelouse souvent rase et éparse, un relief marqué par de fortes pentes et des affleurements de cailloux et de sol nu, des formations végétales complexes constituées d'herbes fines et grossières, de buissons et d'arbres, une ressource soumise aux aléas d'un climat très sec l'été et souvent très froid l'hiver : il s'agit d'une entité fragile.

Dans ce mémoire on s'intéresse au contexte du Haut-Verdon. Il s'agit d'une vallée dans les Alpes de Haute Provence, où l'on pratique une transhumance ovine.

Pour comprendre les enjeux autour des conflits d'usages des alpages au sein du Haut-Verdon, il est primordial d'appréhender ce que représentent le pastoralisme et la transhumance dans ce territoire. Nous commencerons ainsi avec un portrait de territoire, puis un état de lieux des conflits actuels et des actions menées sur celui-ci. Enfin nous développerons des propositions d'actions se basant sur les stratégies déjà en œuvre et des idées de nouvelles pistes d'actions.

I. Portrait de territoire

1. Le contexte du Haut-Verdon

a) Physique



Figure 2 : Localisation du département à l'échelle de la France. A. Warter, 2019

Le relief correspond à un milieu montagnard, le bassin du Haut-Verdon est caractérisé par un relief très tourmenté, les superficies d'altitudes supérieures à 1500 mètres représentent plus de 80 % du territoire en amont de Thorame (Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Alpes de Haute Provence, 1988). (Voir Figure 4)

Le Haut-Verdon se situe dans un contexte très rural : Allos constitue son plus grand village avec 700 habitants en 2018. Le chef lieu du département des Alpes de Haute Provence est Digne-les-Bains, il s'agit de l'agglomération la plus proche du Haut-Verdon, à une heure vingt de trajet depuis Allos. On peut ainsi décrire cette vallée comme enclavée, du fait de sa topographie et de son éloignement des grands axes. L'artère de ce pays est bien sûr le Verdon, qui prend sa source sur la commune d'Allos, puis serpente en grossissant au fur et à mesure tout le

La vallée du Haut-Verdon se situe dans la région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur, au nord du département des Alpes de Haute Provence. (Voir Figure 2). Le territoire du Haut Verdon est réellement à la confluence entre deux entités géographiques et paysagères, deux ambiances mais aussi deux identités : le milieu provençal et alpin.

Le territoire s'organise autour de six communes : Thorame-Haute, Thorame-Basse, Beauvezer, Villars-Colmars, Colmars-les-Alpes et Allos. (Voir Figure 3).

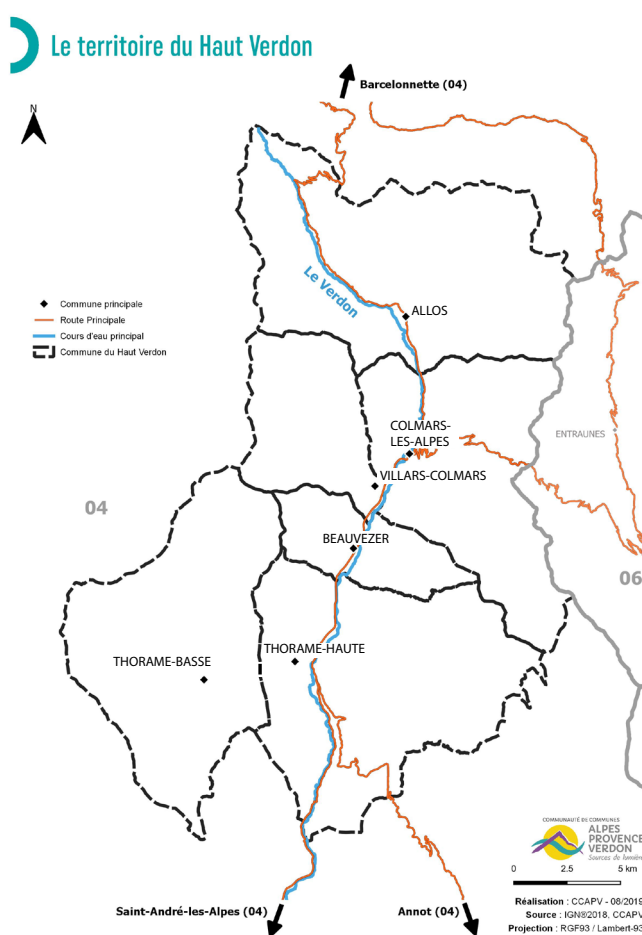


Figure 3 : Carte du Haut Verdon. CCAPV, 2019

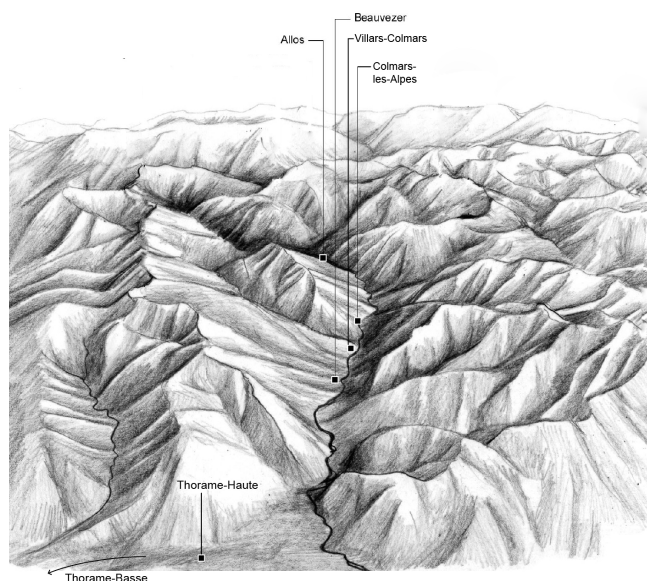


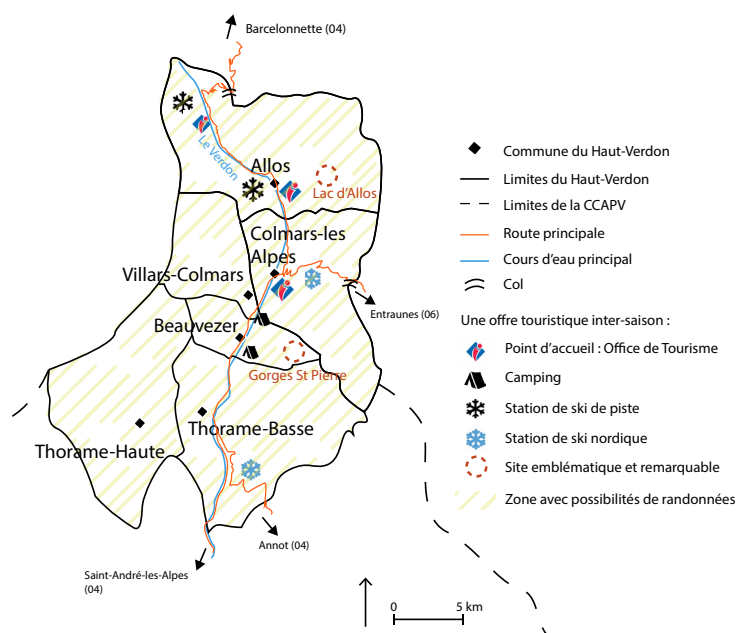
Figure 4 : Vue topographique de la vallée. Atlas des paysages des Alpes de Haute Provence, 2003. <https://atlas04.batrame-paca.fr/les-unites-paysageres/liste-des-unites-paysageres/le-haut-verdon-d-allos.html>

long du territoire.

b) Socio-économique

L'économie est principalement orientée autour des services et commerces, du tourisme et de l'agriculture, avec une grande part d'élevage. Le climat montagnard et la forte topographie ne permettent pas l'installation d'une agriculture très diversifiée. Dans ces milieux l'élevage extensif persiste comme la solution adéquate la plus durable. En effet, de tout temps, l'élevage et le pâturage des bêtes se réalise sur des terrains impropres à la culture. L'élevage paraît comme l'utilisation la plus rationnelle et la seule profitable des pentes enherbées de montagne.

Selon l'étude menée par l'Agence de Développement du département des Hautes Provence, près d'un tiers des emplois du territoire de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) sont liés à l'activité touristique. De par sa situation géographique, son environnement exceptionnel et préservé, son histoire, sa culture et son terroir, le territoire Alpes Provence Verdon dispose d'une offre touristique large en lien avec ces thématiques. Toute la palette des activités estivales et hivernales de pleine nature est représentée (Voir Figure 5).



Le tertiaire marchand est par ailleurs le plus important secteur économique représentant 59% des établissements.

Figure 5 : Contexte touristique. A. Warter, 2019

Le profil sociologique des habitants du Haut-Verdon est spécifique à cette vallée : la saisonnalité très marquée se traduit au niveau de la population. En effet, la vallée est rythmée par les saisons touristiques. Ainsi sur les périodes de vacances scolaires hivernales et sur les mois d'été (principalement juillet et août), le nombre d'habitants des villages triple lorsque l'on prend les chiffres à l'échelle de la CCAPV. 65 % des logements du territoire de la CCAPV sont des résidences secondaires, et cette part de résidents secondaires est en augmentation constante depuis 1968 (CD A3V, 2017). Le constat est partagé de tous : nombreux sont les habitants appréciant le cadre de vie exceptionnel de cette vallée, mais qui habitent sur la côte méditerranéenne et ne remontent dans ce territoire que dès lors que les conditions climatiques sont moins rudes, et pour la période précise des sports d'hiver.

Les habitants permanents du Haut-Verdon font bien souvent partie d'une famille installée dans la vallée depuis plus d'une génération. On note tout de même une augmentation des habitants sur le territoire de la CCAPV ces dernières années : 25 % de la population n'habitaient pas sur le territoire cinq ans auparavant (CDA3V, 2017). On peut souligner une tendance néo-rurale avec des jeunes foyers s'installant dans le Haut-Verdon à la recherche d'un "mieux vivre".

c) Terre d'accueil de la grande transhumance

A l'échelle de la CCAPV, on peut retrouver les trois types de transhumance :

- La grande transhumance estivale : à partir de juin jusqu'entre septembre et novembre, les animaux montent en alpage. Pour la CCAPV, il y a 3 cas de figures :

- Les éleveurs qui ont leur siège d'exploitation et leur alpage sur le territoire.
- Les éleveurs qui ont leur siège d'exploitation sur la CCAPV et qui partent en estive en dehors de la CCAPV (Ubaye, Alpes Maritimes, Hautes-Alpes ou Région AURA).
- Les éleveurs qui ont leur siège d'exploitation en dehors de la CCAPV et leur alpage sur le territoire de la CCAPV.

- La transhumance locale : sur des pâturages à proximité, soit parce que l'estive est proche du siège d'exploitation, soit à l'intersaison sur des secteurs de pâturages intermédiaires.

- La transhumance hivernale où le troupeau descend passer l'hiver en zone de plaine ou dans les massifs forestiers littoraux.

Il est difficile d'estimer des effectifs précis. En 2018, 34 éleveurs des communes du Haut-Verdon ont déclaré auprès du GDS Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur leur mouvement de transhumance estivale ou hivernale, ce qui totalise 10 675 brebis transhumant sur ce territoire. Mais le total semble bien plus important : d'après les chiffres du DDSV en 2008, plus de 57000 moutons transhument chaque année vers les alpages du Haut-Verdon.

d) Acteurs

- La CCAPV

En application du nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunal arrêté en 2017 a été créée la CCAPV, fusion de 5 anciennes communautés de communes, dont l'ancienne Communauté de communes du Haut Verdon. Cette nouvelle entité « Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, Sources de Lumière » regroupe 41 communes sur 1 716 km² et



Figure 6 : Haut-Verdon au sein de la CCAPV.
CCAPV, A.Warter, 2019

compte une population d'environ 11 300 habitants (Voir Figure 6). La CCAPV représente le quart de la superficie du département pour seulement 7% de sa population et se trouve au carrefour des Préalpes, de la Provence et de la Côte d'Azur. Son climat est marqué par les influences méditerranéenne et alpine, avec des altitudes comprises entre 600 m et 3050 m.

Ces nouvelles limites qui définissent ce grand territoire étaient auparavant le cadre d'une association de pays, le pays A3V : pour Asses , Verdon, Vaïre et Var.

- Le conseil de développement (CDA3V)

Le Conseil de Développement du Pays A3V, aujourd'hui devenu Conseil de

Développement de la CCAPV, est une association créée en 2002. Elle possède un rôle consultatif sur le territoire, représentatif des milieux économiques, culturels et associatifs. Cette instance exerce un rôle de concertation sociale et permet de faire émerger les expériences issues du terrain, de proposer des orientations et de formuler des avis.

- CERPAM

Le Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Maritimes constitue le service spécialisé en pastoralisme pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le CERPAM met au point des références techniques et des diagnostics spécifiques, il teste aussi des équipements pastoraux innovants. Il a de plus un rôle consultatif privilégié pour les collectivités locales, et de communication et diffusion autour du monde pastoral.

- Maison de la Transhumance et Maison du Berger

De organismes importants liés au pastoralisme et à la transhumance mènent des actions qui peuvent se répercuter dans le Haut Verdon, bien que ces structures soient géographiquement à l'extérieur de notre terrain d'étude.

La Maison de la Transhumance agit à l'échelle régionale. Ses objectifs sont d'approfondir la connaissance sur la transhumance, et aussi de diffuser ces savoirs.

La Maison du Berger est un centre d'interprétation des cultures pastorales alpines. Il s'agit d'un lieu d'accueil, d'exposition et de recherches pour tous les publics et les professionnels de l'élevage et de l'alpage, basée dans le département des Hautes-Alpes à Champoléon.

Ces deux structures mènent des études, travaux et diagnostics qui viennent nourrir les enjeux globaux et permettent de nuancer les spécificités et similitudes entre la multitude de territoire qui compose les Alpes et la Provence.

- PNM et PNRV

Le territoire du Haut Verdon se trouve en position tout aussi privilégiée que délicate de se trouver au croisement de deux structures de Parcs naturels (Voir Figure 7). Sur les six communes du Haut-Verdon, deux appartiennent à la zone adhérent au Parc National du Mercantour (PNM) : Colmars-les-Alpes et Allos. Tandis qu'au sud, sur une commune limitrophe à notre terrain d'étude mais en dehors de celui-ci, se développe le Parc Naturel Régional du Verdon (PNRV).

Ainsi, des réglementations sont en place dans les espaces pastoraux des communes du PNM ; interdiction de chiens accompagnant les touristes, de feu, de bivouac après certains horaires. Mais ce règlement ne s'applique donc pas sur l'ensemble du Haut Verdon.

Le rôle du PNM face aux pratiques pastorales est d'animer la mise en place des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), de réaliser des diagnostics pastoraux ainsi que des bilans de fin d'estive.

De plus, les deux parcs instaurent une dynamique de sensibilisation, de protection, de mise en valeur du patrimoine naturel et culturel. Ils produisent de la documentation sur le pastoralisme notamment, organisent des événements et rencontres. La présence de ces parcs peut ainsi considérablement orienter des actions en faveur du développement serein du pastoralisme.

Nous pouvons mettre en avant les communes de Villars-Colmars, de Beauvezer, Thorame-Basse et Thorame-Haute qui n'ont pas de statuts de protection particuliers, on y trouve uniquement des zones Natura 2000 éparées. Cette zone se trouve à la marge du PNM et du PNRV, ce qui peut induire un déséquilibre des pratiques et préconisations.

- Associations

Plusieurs associations agissent sur le terrain d'études et se situent dans la problématique du pastoralisme et du partage de l'espace.

Amountagna sur la commune de Villars-Colmars est une association créée en 2017 mais oeuvrant sur le territoire depuis 10 ans. L'association propose des sentiers d'interprétation sur le thème du pastoralisme mais aussi un événement fédérateur in situ dans les alpages. Au cours de ce mémoire nous nous pencherons sur les impacts et enjeux liés au projet de cette association.

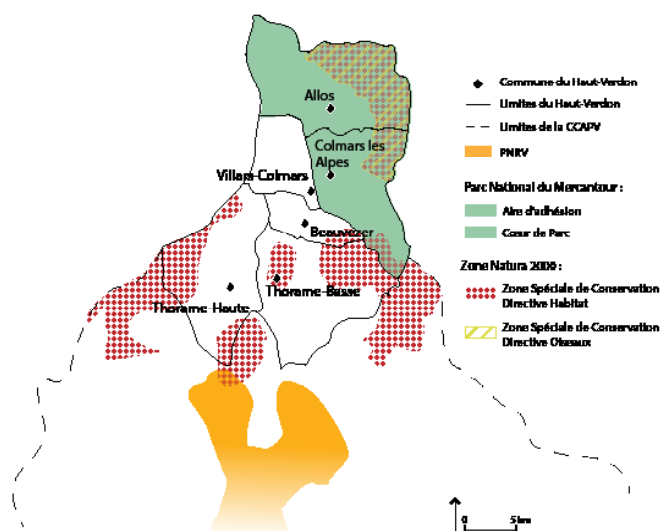


Figure 7: Contexte environnemental du Haut Verdon. A. Warter, 2019

2. Place du pastoralisme dans le territoire

Pour citer le code rural (art L 113-1 section 1 chapitre 3) : “Par leur contribution à la production, à l’emploi, à l’entretien des sols, à la protection des paysages, à la gestion et au développement de la biodiversité, l’agriculture, le pastoralisme et la forêt de montagne sont reconnus d’intérêt général comme activités de base de la vie montagnarde et comme gestionnaires centraux de l’espace montagnard.”

a) Economie et enjeux environnementaux et paysagers

- Rôle économique

L’élevage ovin transhumant a vu au fil du temps ses objectifs varier ; aujourd’hui l’économie de cette activité se concentre sur la production de viande d’agneau. Des races à viande sont donc uniquement choisies, et l’économie est intégralement axée sur l’agroalimentaire.

Mais par le passé et jusqu’à la fin du XIX^{ème} siècle, le marché était centré sur la production de laine. Dans le Haut-Verdon, la tonte offrait alors une matière première à l’industrie textile lainière qui s’est par effet de chaîne économique progressivement installée à partir du XV^{ème} siècle. Les traces de cette ancienne activité marquent encore le paysage local avec de nombreuses draperies, témoin de l’ancienne production industrielle. La désertification rurale qui frappe les Alpes du Sud depuis la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, la concurrence extérieure ainsi que l’érosion qui réduisit les zones de pâturage, ont entraîné petit à petit l’abandon de la production de laine, pour se tourner exclusivement vers la production de viande.

La production de lait pour la fabrication du fromage est anecdotique sur le territoire. Bien que le pastoralisme peut être intimement lié à la fabrication de fromage, comme dans les Pyrénées, ce n’est pas le cas dans ce territoire pour des raisons culturelles mais aussi climatiques.

Un label lié à la viande ovine est présent sur le territoire : le label IGP Agneau de Sisteron qui garantit une viande issue d’élevages dits traditionnels, liés à des critères de qualité.

- Gestion de l’espace

Le deuxième enjeu pilier du pastoralisme est l’entretien de l’espace et des paysages.

En montagne, le rôle positif de l’agriculture sur les paysages fait l’objet d’un consensus ancien et très largement partagé, mais au caractère flou et archytépal. (C. Eychenne, 2018)

Aux altitudes concernées, la tendance naturelle est à la fermeture des milieux. En d’autres termes, les milieux ouverts peuvent être vus comme une anomalie. C’est dans la très grande majorité des cas l’homme et ses activités, particulièrement agricoles (pâturage, fauche, broyage, brûlage) qui sont à l’origine de leur maintien.

Les paysages ouverts qui résultent de l’activité humaine, ici du pastoralisme, structurent le territoire communal, et entrent en jeu pour la qualité de son cadre de vie. Le maintien du pastoralisme participe ainsi à l’attractivité de la commune, à la fois touristique et résidentielle. Sans cette activité, les paysages ne seraient plus tels qu’on les perçoit aujourd’hui.

Les dynamiques paysagères montagnardes sont ainsi intimement liées aux activités humaines, et cela depuis des siècles. Aujourd’hui avec la déprise agricole, la tendance est à

la fermeture des milieux dans certaines zones reculées (*Voir Figure 8*).

La situation actuelle est donc caractérisée par une homogénéisation des paysages en raison du développement de la forêt. Pour conserver une diversité paysagère, ainsi que l'identité des montagnes du Haut-Verdon, le maintien des activités pastorales semble nécessaire.

Nous pouvons citer de plus que deux stations de ski de piste sont implantées sur la commune d'Allos. Le pâturage sur ces zones contribue à un entretien de ces pistes : un service à la fois économique et paysager.

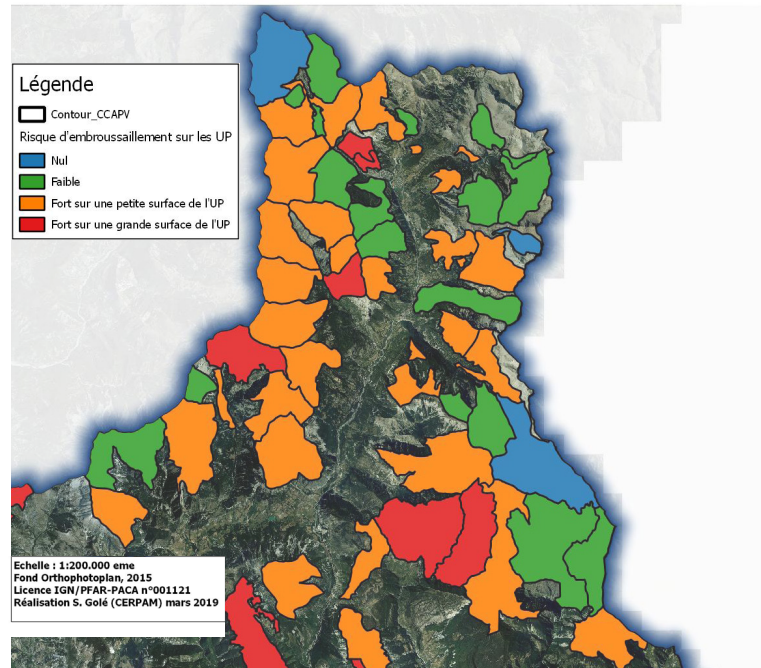


Figure 8 : Risque d'embroussaillage sur les espaces pastoraux. CERPAM, 2019.

La fermeture de ces milieux écologiques ouverts que sont les alpages, représente par ailleurs pour le territoire une perte de la biodiversité. En effet, il existe nombre d'espèces faunistiques et floristiques inféodées à ces milieux. L'apollon en est un exemple : il s'agit d'un papillon protégé se développant dans des milieux ouverts, puisque lié à des plantes hôtes particulières qui sont elles aussi associées à ces milieux. Autre cas de figure, la biodiversité des pelouses sèches riches en orchidées est favorisée par un pâturage de fin de printemps avec un fort chargement sur une durée limitée, qui assure la fructification d'un large cortège floristique qui serait étouffé par une herbe trop épaisse.

Le pastoralisme permet une mosaïque paysagère favorable à un ensemble d'espèces qui ont besoin de différents milieux, ces espèces ayant co-évolué avec les activités humaines.

Il est cependant primordial de préciser que le rôle positif du pastoralisme sur les paysages et la biodiversité a lieu dans le cadre d'une pratique équilibrée, en terme de charge pastorale. Les arguments qui soutiennent ainsi l'élevage par rapport à l'environnement sont pertinents, si l'on exclut les cas du surpâturage et de sous-pâturage. Un surpâturage entraîne consommation, piétinement et déjections trop élevés qui entraîne un possible effondrement du nombre d'espèces végétales. Et au contraire un sous-pâturage permet une recolonisation de la forêt assez rapide.

Dans le Haut-Verdon, le pastoralisme tend surtout vers un surpâturage, notamment des espaces pastoraux les plus accessibles.

En outre, dans un contexte de modernisation agricole, l'existence de systèmes offrant une alternative aux perspectives d'industrialisation de l'élevage a conduit à promouvoir la multifonctionnalité de l'élevage pastoral qui, plus ou moins explicitement, a été traduite en

rémunération aux éleveurs pour services rendus dans le cadre de la PAC. En effet, les Mesures agroenvironnementales et Climatiques (MAEC) permettent d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performance économique et performance environnementale ou dans le maintien de telles pratiques lorsqu'elles sont menacées de disparition.

Ces mesures sont mobilisées pour répondre aux enjeux environnementaux rencontrés sur les territoires tels que la préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité, des sols ou de la lutte contre le changement climatique. Les MAEC peuvent être signées par un éleveur ou par un groupement pastoral.

Cette forte demande des gestionnaires environnementaux a contribué à reconfigurer les systèmes d'élevage pour aller vers une production renforcée de services environnementaux, en particulier autour des enjeux de biodiversité et de maintien des milieux ouverts. Si les éleveurs demeurent aujourd'hui les destinataires de soutiens publics pour une série de fonctions telles que l'entretien des paysages ou la préservation de la biodiversité, leur légitimité est néanmoins questionnée par de nombreux citoyens.

Le géographe Philippe Arbos écrit déjà en 1922 "Mais l'estive des ovins, dont le caractère est tout extensif, a pour but plus l'exploitation de la montagne que l'exploitation du bétail..." (P. Arbos, 1922). L'enjeu environnemental et paysager aujourd'hui plus que jamais tend à prendre le dessus sur la vocation première de production du pastoralisme.

b) Un patrimoine commun identitaire et attractif

Si le pastoralisme a des répercussions si fortes c'est surtout qu'au delà d'une simple activité agricole, il s'agit d'un réel patrimoine commun. Le pastoralisme fait ainsi écho à d'importants enjeux socio-culturels.

La grande transhumance résonne pour les habitants comme un événement fort, attachant et identitaire. Cela fait partie intégrante de l'identité et de la mémoire du pays provençal. (Maison de la Transhumance, 2018) [6]

Cette activité authentique ancrée si fortement dans le territoire attire le touriste qui se situe de plus en plus dans la recherche de la tradition dans ses voyages.

L'élevage pastoral et transhumant a profondément marqué les territoires de son empreinte, léguant un patrimoine culturel considérable. Il s'agit à la fois de patrimoine matériel avec les objets, les constructions mais aussi immatériel avec les contes, langue, mémoire et savoir-faire...

- Patrimoine matériel

De nombreux objets contribuent en effet à nourrir le patrimoine pastoral transhumant. (Voir Figure 9).

Si certains ne sont plus utilisés aujourd'hui et constituent



Figure 9 : Vitrine de l'Ecomusée des Gorges du Verdon. A.Warter, juin 2019.

des traces d'un modèle ancien (manteaux, vêtements, couteaux) d'autres sont toujours d'actualité, leur usage étant intemporel (sonnailles, clavettes, bâtons de bergers finement travaillés, parapluie en bois, marqueur à brebis...).

Mais les traces les plus évidentes du patrimoine dans le Haut-Verdon sont les édifices immobiliers tels les cabanes (*Voir Figure 10*), les murs en pierre sèche, les parcs, les drainilles, les cairns et les bornes le long des chemins de transhumance de la région, les terrasses et les talus.

Les promeneurs, tant les touristes qu'habitants locaux, sont fortement sensibilisés à ces constructions anciennes et chargées d'histoire qui marquent et transforment le paysage. Les cabanes sont ainsi par exemple bien souvent un objectif de promenade, et dormir dans des anciennes cabanes pastorales tient de l'expérience, une recherche d'authenticité qui correspond aux nouvelles aspirations d'un tourisme durable.

- Patrimoine immatériel

Le pastoralisme et plus particulièrement la transhumance possèdent aussi un patrimoine présent artistiquement. Ils ont marqué et inspiré de nombreux écrivains et peintres, qui participent ainsi aujourd'hui à nourrir une idée parfois dépassée de la transhumance auprès des touristes.

On citera par exemple Jean Giono, qui relate avec de belles descriptions ses impressions lorsqu'il assiste aux préparatifs de la transhumance du troupeau dans le roman *Le Serpent d'étoiles*. Subjugué, l'auteur s'imprègne du tintement des cloches et du bêlement des moutons, il grave dans sa mémoire «la magie de la poussière soulevée par les bêtes dans la lumière du soleil matinal.» (J. Giono, 1933).

La solitude du berger était abordée par Henri Bosco, qualifié souvent d'écrivain pastoral, lorsqu'il décrit son grand-père « Je sentais qu'il venait d'emporter avec lui, à travers la montagne odorante, tout un rêve pastoral dont jamais il ne parlait. Là-haut pendant des jours, des nuits, en silence, poussant patiemment ses brebis dociles de l'aube à la première étoile, il vivrait seul, uniquement, de cet univers inconnu des légendes, de voix, d'intersignes, de souvenirs patriarcaux, de sentiers immémoriaux » (H. Bosco, 1952) dans son livre *Le mas*



Figure 10 : Dessin d'une cabane pastorale. CERPAM, 2002.



Figure 11 : Troupeau de moutons en avant-garde du troupeau. T. Jourdan, 1905. https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Jourdan-Troupeau_de_moutons_en_avant-garde_du_troupeau.jpg

Théotime.

On retrouve ces codes dans la peinture provençale avec notamment des tableaux d'Emile Loubon, de Théodore Jourdan ou de Léo Léléé. (*Voir Figure 11*).

D'autres témoins immatériels que sont les savoirs-faire, les contes, les langues, le vocabulaire spécialisé en provençal ou en occitan, les mythes et les histoires orales enrichissent ce patrimoine pastoral considérable.

c) Evolution des pratiques et usages.

Le pastoralisme transhumant tel que décrit dans les romans de Jean Giono a aujourd'hui beaucoup évolué....

La transhumance n'a jamais été immuable. En tant que phénomène dûment identifié, elle s'inscrit dans l'histoire et évolue avec elle (tant par ses finalités que par ses modalités) (L. Del Rosso, M. Mosseron, 2015). Mais cette dernière décennie voit des évolutions marquées qui conduisent vers une situation bien complexe avec des problématiques ancrées.

- La déprise agricole en faveur de l'urbanisation

En 1988, les activités pastorales occupaient 14% du territoire de la CCAPV, elles ne représentent aujourd'hui plus que 9%. Cette déprise agricole suit la tendance à l'échelle nationale ; aujourd'hui en France, les espaces agricoles perdent l'équivalent de la surface d'un département français tous les sept ans. Ces terres disparaissent au profit d'une artificialisation, qui se traduit dans le Haut-Verdon par des constructions de maisons individuelles, situées à l'extérieur des centres bourgs.

La déprise agricole entraîne aussi des conséquences sur les espaces pastoraux. Les éleveurs sont moins nombreux, mais possèdent aujourd'hui de plus gros troupeaux, pour faire face aux lois du marché international. L'élevage extensif est alors à nuancer : est-ce encore une pratique extensive lorsque le phénomène de surpâturage apparaît ?

Cette problématique d'une grande actualité est aussi ancienne. Déjà en 1856, le préfet des Basses-Alpes signalait au Conseil général "les invasions annuelles de 500 000 moutons, véritable plaie d'Egypte qui ne laisse que le désert après elle." (A. Reparaz, 2000). En effet au début du 19ème siècle la montagne fut exploitée de manière excessive, entre le déboisement, le surpâturage et les cultures. L'ampleur de ces activités fût telle qu'une loi de 1860 sur le reboisement de montagne fût votée, pour contrer les désastres causés par les torrents alpins, les inondations, les coulées de boues, etc.. causés par le recul de la forêt.

Aujourd'hui ce surpâturage est néanmoins à nuancer, puisqu'il a lieu sur des terrains particuliers, tandis que certains autres espaces pastoraux d'altitudes sont abandonnés, notamment les plus isolés, situés loin des villages, sur des pentes fortes. On constate depuis la fin des années 1990, et depuis la réapparition du loup, une sous-utilisation des pâturages alpins éloignés des infrastructures et la surexploitation des pâturages plus proches.

- La prédation

Le loup a fait sa réapparition en France en 1992 dans le Parc National du Mercantour à partir des populations italiennes, et il colonise aujourd'hui l'ensemble du massif alpin et même au delà. Le loup est un animal opportuniste, il s'attaque ainsi autant à la faune sauvage qu'aux troupeaux domestiques qui constituent des proies idéales. La prédation des loups sur les troupeaux ovins du territoire engendre de grandes difficultés tant de gestion que financières et psychologiques pour les éleveurs.

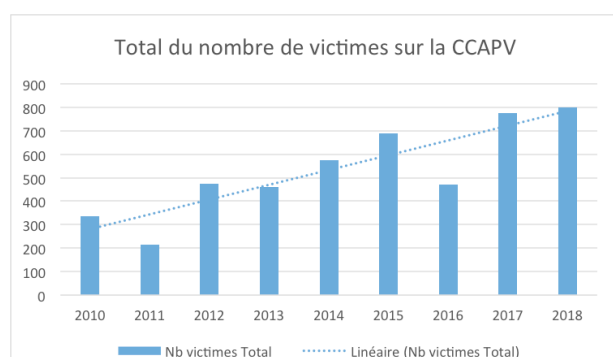


Figure 12 : Evolution de la prédation. CERPAM, 2018.

Sur le territoire de la CCAPV, le nombre d'animaux d'élevage victime de la prédation est en constante augmentation (Voir Figure 12). En 2018, le chiffre s'établissait à 801 victimes.

De la présence de ce prédateur découle nombre de nouvelles problématiques. Ce nouveau facteur implique des dégâts économiques avec des têtes en moins dans le troupeau, mais aussi une pression psychologique forte pour les bergers et

éleveurs. Mais au delà, la prédation vient complètement remettre en cause des pratiques du pastoralisme. En effet, pour faire face à la prédation des nouvelles formes et techniques pour l'élevage ovin apparaissent, incitées par l'Etat : il semble nécessaire d'adapter le modèle pastoral tout entier à la prédation. Un PNA sur le loup et les activités d'élevage a été validé pour les années 2018 à 2023, avec des préconisations d'actions pour protéger le troupeau. L'utilisation de parcs, avec la nouvelle nécessité de regrouper les bêtes la nuit à proximité de la cabane, mais aussi un gardiennage plus marqué de la part du berger, et l'utilisation de chiens de protection sont les grandes préconisations de ce PNA.

L'utilisation de parcs et des chiens de protection représente une charge de travail conséquente, ainsi qu'un investissement économique non négligeable. "Le regroupement dans des parcs nocturnes du troupeau, facilite le travail des chiens de protection et l'intervention rapide du berger en cas d'alerte et s'il dort à proximité. Cependant les dérangements nocturnes répétés sont un facteur d'épuisement pour l'homme" (PNM, 2016). C'est pour cette raison que sont mis en place des contrats subventionnés par l'Etat. Plus de 2 400 contrats de protection ont ainsi été engagés par des éleveurs en 2017 avec l'Etat dans le cadre de la mesure 7.6.1 « Aide à l'adaptation de la conduite pastorale des troupeaux soumis au risque de prédation par les grands prédateurs » du FEADER, que les éleveurs prennent en charge à hauteur de 20 %.

Outre les incidences sur les formes et le temps de travail de l'homme, ces nouvelles préconisations ne sont pas sans conséquences pour l'environnement. En effet, les allers et retours effectués par les brebis entre les pâtures et le lieu de couchade clôturé ainsi que leur parcage sur un espace restreint peuvent poser des problèmes de surpâturage, d'érosion des sols et une augmentation des risques sanitaires.

De nombreuses autres conséquences en cascades se mettent en place, danger des chiens de protection face aux randonneurs, par exemple. Nous tenterons dans la deuxième partie de ce

mémoire de spatialiser et d'expliciter ces conséquences liées au multiusage à l'échelle d'un alpage.

- Les modes de transport de la transhumance

Le mode de déplacement de la grande transhumance des plaines de Provence vers les prairies alpines a bien évolué aussi. A l'origine il s'agissait de drailles - ou encore carraires-, sentiers exclusivement réservés aux troupeaux. Le transport par camion s'est aujourd'hui généralisé : la plupart des cheptels sont transportés dans des bétailières pouvant contenir, sur trois ou quatre étages, près de 400 bêtes. Sur le territoire CCAPV, on dénombre tout de même encore 5 éleveurs qui ont choisi de perpétuer la grande transhumance à pied.

Ce nouveau moyen de transport, associé aux troupeaux moins nombreux et plus importants, pourrait avoir pour conséquence un éloignement entre les locaux, les touristes avec le berger et le troupeau, puisque ceux-ci ne circulent plus dans les villages comme ils le faisaient auparavant. Cependant, on peut noter un attrait grandissant de la grande transhumance et du pastoralisme de montagne de manière générale sur les visiteurs du territoire. Il est ainsi encore possible aujourd'hui de voir un troupeau passer dans les villages... mais cela dans un cadre festif et organisé : les fêtes de la transhumance.

- Fêtes de la transhumance : des événements récents en réponse à l'attente touristique

Les curieux se satisfont aujourd'hui de voir passer un troupeau le plus souvent à l'occasion d'événements créés et dédiés : les fêtes de la transhumance.

Depuis plus d'une trentaine d'années, les fêtes de la transhumance se sont multipliées en Provence et dans les Alpes. Encadrée de nombreux bergers, les brebis défilent en nombre dans les rues des villes et des villages. Apparues à partir des années 1970, le développement des fêtes de la transhumance date surtout des années 1990. Elles connaissent un fort succès populaire.

Le programme de la fête comprend souvent des démonstrations de chiens de troupeaux, de tonte, une foire aux produits locaux, un repas autour d'une viande. L'objectif est ainsi de montrer que la transhumance est une activité encore bien vivante, avec le passage d'éleveurs et de bergers en activité.

Un exemple troublant vient interférer avec les aspirations de ces fêtes de la transhumance sur le territoire de la CCAPV, non loin du Haut-Verdon. Il s'agit de la fête de la commune de Castellane qui se retrouve sans troupeau depuis deux éditions pour cause de conflits entre la commune et les quelques bergers et éleveurs locaux. Cela reflète bien un secteur en proie à de nombreux conflits internes.

- Une pratique dépassée ?

Au vu de la mondialisation, de la place de l'élevage sur le marché, de son nouveau rôle aujourd'hui paysager et environnemental avec les MAEC, le pastoralisme questionne. Est-ce une nostalgie que de vouloir aujourd'hui aider et faire perdurer l'élevage en montagne ?

La FNO réplique : “Il est vrai que la filière ovine a connu des difficultés depuis 30 ans en raison de la pression de la mondialisation. Mais en montagne, l'élevage est bien souvent la seule activité agricole possible, et une des dernières activités économiques praticables.” (FNO, 2015) [7]

Qualifié souvent de relique du passé, l'élevage ovin transhumant de Provence et des Alpes possède au contraire de nombreux atouts à faire valoir, d'après la Maison de la Transhumance. L'élevage rencontre les attentes de la société et des dernières lois d'orientation agricole : produits naturels et de qualité (viande, laine), pratiques respectueuses de l'environnement, maintien du tissu rural en plaine comme en montagne, de l'emploi berger salarié d'estive, du patrimoine paysager et naturel. Apte à préserver les conditions d'un rapport équilibré avec le milieu naturel, propre à satisfaire des exigences de tous ordres, alimentaire, social, environnemental, culturel, l'élevage ovin transhumant tel que la majorité des bergers le conduisent depuis des siècles, est à l'évidence un modèle des plus convainquant. [6]

Le mot dépassé est ainsi à nuancer, et le débat de la pertinence actuelle du pastoralisme transhumant est complexe et multifactoriel.

Néanmoins il est certain et facile d'assurer que de nouvelles formes de pastoralisme sont à inventer pour demain, car le fonctionnement actuel subit des faiblesses et défaillances qui ne permettent pas à l'activité de rester pérenne tout en assurant ses différentes fonctions actuelles.

Le pastoralisme devrait-il évoluer en changeant d'objectif ? Devrait-il par exemple nuancer son intérêt productif au profit d'une vocation paysagère et environnementale assumée ? Ou encore touristique ?

II. Conflits d'usage et partage de l'espace

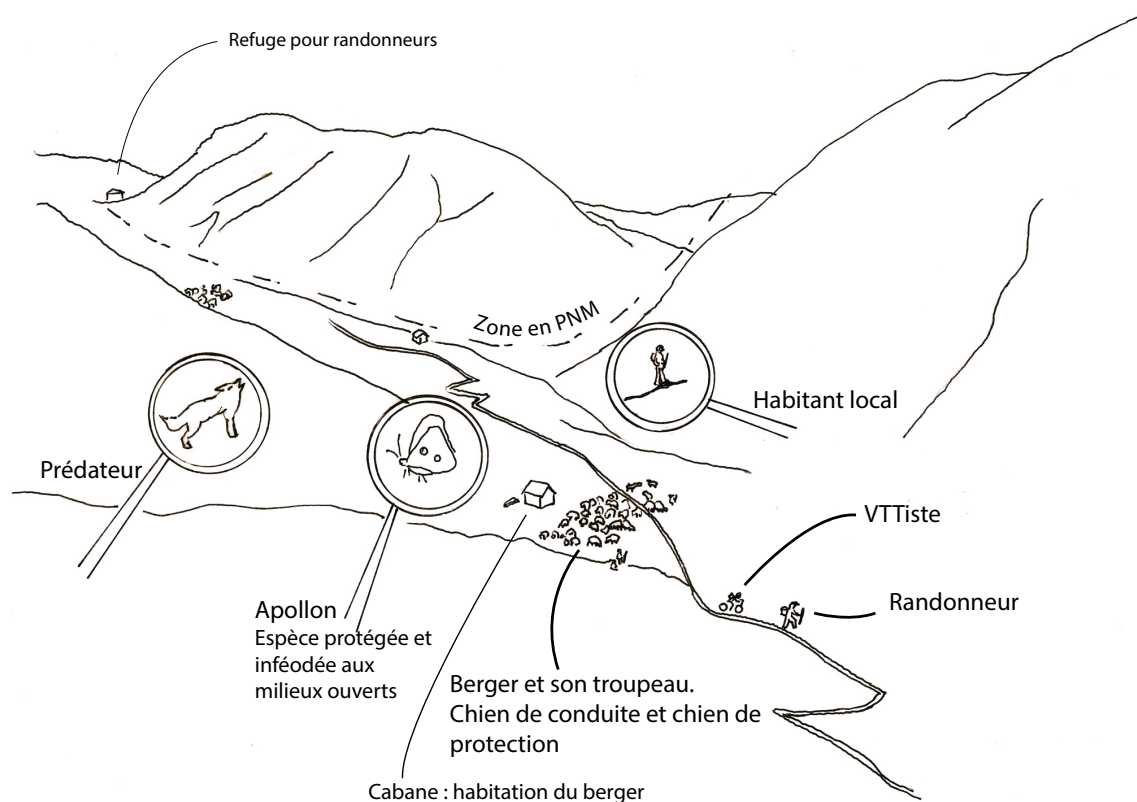


Figure 13: Les différents usagers et composantes de l'alpage A.Warter, 2019.

Dans cette partie nous abordons les conflits d'usage actuels sur les espaces pastoraux et en quoi ils sont révélateurs des problématiques complexes de l'élevage ovin alpin. Quelles sont les démarches engagées sur le territoire vis à vis de ces problématiques ?

1. Etat des conflits

L'alpage est pratiqué par différents usagers (*Voir Figure 13*), avec des aspirations et pratiques bien différentes qui peuvent interférer entre elles et provoquer des conflits qui compliquent aujourd'hui grandement la situation de l'élevage ovin dans les espaces de montagne

Le conflit d'usage le plus médiatique est celui de la **prédation**. Ce sujet douloureux est complexe à aborder. Les mots sont forts et violents et les réactions vives. La dernière décennie voit le terme « pastoralisme » s'associer à la question « Et le loup ? ». Ainsi, j'ai pu me rendre compte que lorsque j'énonçais le thème du pastoralisme, des sourires narquois ou des mines renfrognées et mécontentes accueillaient ma réponse, puisque les gens se réfèrent directement à la problématique du loup... D'autres enjeux tout aussi problématiques sont souvent abordés, découlant plus ou moins du problème de prédation. On cherche dans la

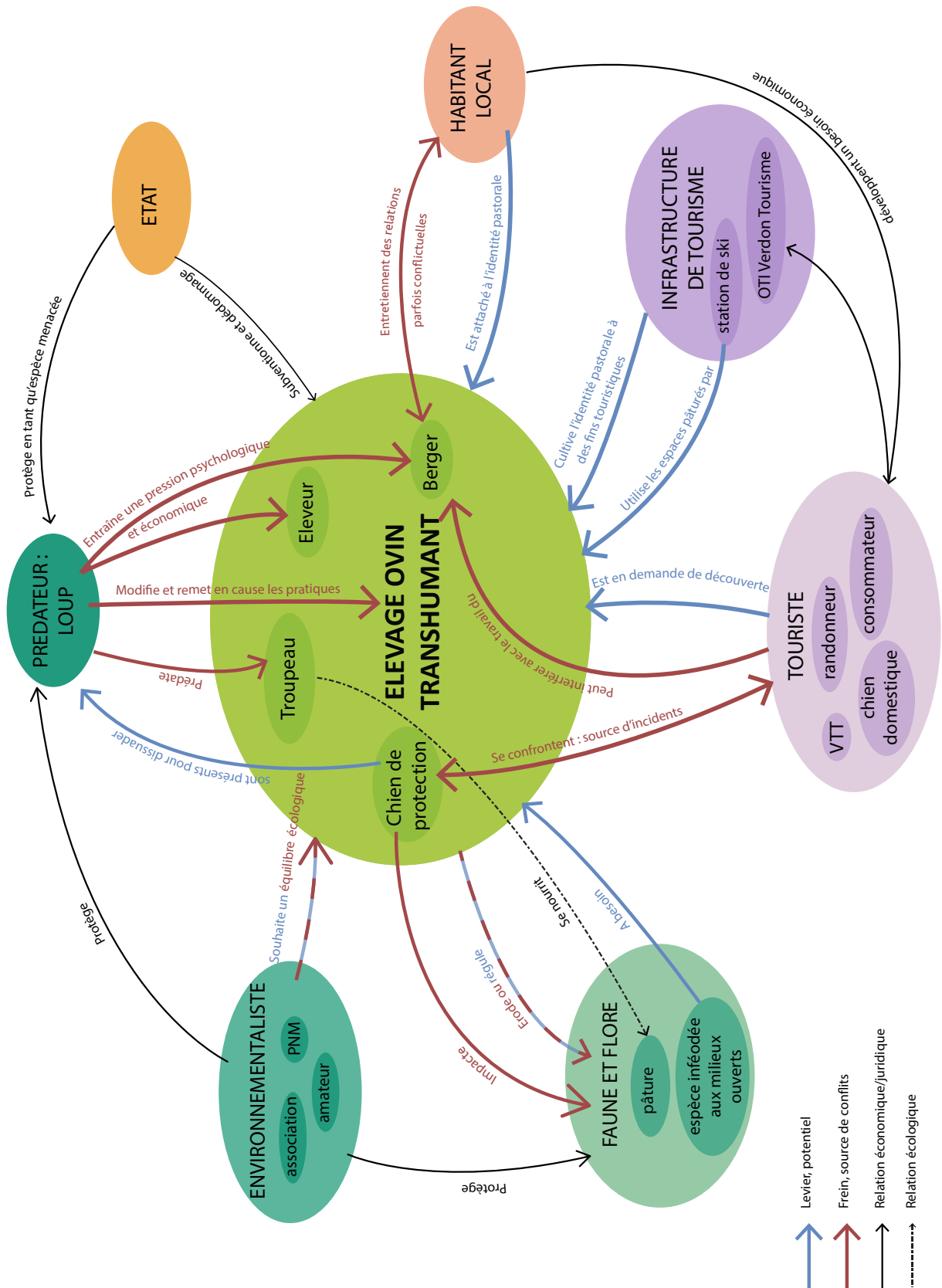


Figure 14: Schéma de relations entre les différents acteurs sur un alpage. A. Warter, 2019.

Figure 14 à énoncer de manière exhaustive les différents conflits liés au partage de l'espace pastoral dans le cas du Haut-Verdon.

La **prédation** constitue un élément perturbateur, qui va toucher l'ensemble des acteurs plus ou moins directement.

Les environnementalistes se placent dans une position ambivalente face au retour de l'espèce loup. Il s'agit d'une menace réelle pour l'élevage, mais avant tout "le retour et la recolonisation d'un territoire par une espèce autrefois éradiquée constitue un enrichissement de la biodiversité. La présence du loup est aussi indicatrice d'un écosystème en bon état. Ce prédateur, situé tout en haut de la chaîne alimentaire, joue un rôle dans la bonne santé des populations d'animaux sauvages qui constituent ses proies (élimination des animaux malades, des plus faibles...)." (PNM, 2016)

La réapparition du loup sur le territoire entraîne une modification nécessaire des formes du pastoralisme. Cette problématique a une incidence directe sur le troupeau, mais aussi des répercussions psychologiques très fortes sur éleveurs et les bergers, ainsi que sur la population plus généralement. La progression presque ininterrompue du nombre d'animaux prédatés conduit au sentiment, notamment chez les éleveurs, de perte de contrôle de la situation. Des organisations et syndicats agricoles, une partie de la population, des élus des territoires concernés, peuvent aujourd'hui afficher publiquement des positions très hostiles au loup. Cette partie de la population réclame majoritairement le déclassement de l'espèce loup de son statut de protection (découlant de la Convention de Berne) afin de pouvoir réguler celle-ci. Il s'agit ainsi d'un grand débat public, dans lequel les avis sont tranchés et trop rarement nuancés ; il apparaît comme deux positions : ceux qui estiment qu'un équilibre est à trouver dans un éco-système où le loup a sa place, et ceux pour qui le loup et le pastoralisme ne peuvent pas cohabiter. A titre d'exemple nous pouvons citer une maire d'un village de Savoie qui questionne le fait de prioriser une espèce aux dépens d'autres enjeux : "Un super-prédateur, devenu symbole d'une biodiversité par ailleurs agonisante, pourrait remettre en question des millénaires de pratiques humaines parmi les plus respectueuses de l'environnement." (J. Dupenloup, 2018). Aujourd'hui, des tirs sont néanmoins autorisés sur le loup, mais uniquement dans des conditions très précises. Des tirs de défense sont autorisés par un membre de la brigade anti-loup (membre de l'ONCFS possédant l'accréditation pour cette action) ou encore par certains éleveurs et chasseurs sous certaines conditions ; et ces tirs sont limités par un quota annuel. Ce plafond a été revu à la hausse au cours de l'été 2019 pour atteindre un quota de 90 loups .

Face à cette situation tendue, l'Etat préconise des mesures : utilisation de chien de protection, parcage des bêtes la nuit, appel à des aide-bergers.

Le chien de protection constitue un aspect important dans le partage de l'espace pastoral « Le massif pyrénéen, bien qu'ayant perdu tous ses loups et la plupart de ses ours au fil des décennies, avait conservé une race locale de chiens de protection, le Montagne des Pyrénées ou Patou. (...) C'est dans ce contexte que la promotion de la race a été proposée comme solution aux éleveurs alpins nouvellement touchés par les loups. » (CERPAM, Mars 2019) Ce dernier est éduqué pour la dissuasion : sa corpulence et ses aboiements sonores tiennent en respect les prédateurs. Il se considère comme partie intégrante du troupeau.



Figure 15 : Panneau de sensibilisation présent dans les espaces pastoraux. Parc National des Ecrins, 2017. <http://www.ecrins-parcnational.fr/dossier/chiens-protection-contexte-gestes-adopter>

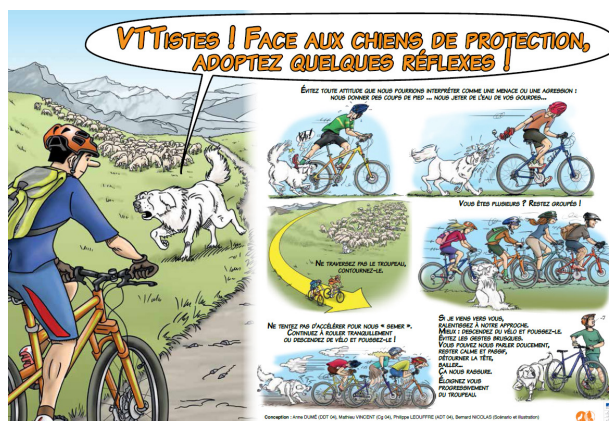


Figure 16: Bande Dessinée destinée aux VTTistes. Parc National des Ecrins, 2017. <http://www.ecrins-parcnational.fr/dossier/chiens-protection-contexte-gestes-adopter>

L'irruption de tout élément étranger au troupeau (promeneur, chien, VTT...) peut perturber la bonne marche du troupeau et le travail du berger : elle met le chien de protection en alerte. Face aux patous, des réactions très spécifiques sont préconisées, qui doivent être connues des promeneurs et autres usagers. Malgré une récente volonté de communication et de sensibilisation de la part du gouvernement, des OT, des Parcs comme le PNM et le PNRV, de communes et d'associations sur les chiens de protection, (Voir Figure 15 et Figure 16) le sujet reste aujourd'hui sensible et trop tabou. La présence importante de chiens de protection déclenche même une opposition frontale entre l'activité pastorale et touristique. En effet, les offices du tourisme souhaitent vendre une image de grands espaces de natures dans lesquels le tourisme se sent libre. Proposer ceci aux touristes est aujourd'hui en déconnexion avec la réalité. Avec la présence des chiens de protection, les alpages peuvent devenir des zones sensibles et même dangereuses pour les autres usagers si ils ne sont pas conscients de la situation.

Un autre problème émerge avec l'utilisation des patous : l'impact sur la faune sauvage. En effet, le déclin d'une petite faune spécifique est attribuée à la présence massive des chiens de protection dans certains alpages. Aucune étude n'a été menée et le sujet n'est que rarement abordé par les institutions publiques, mais habitants, locaux, environnementalistes, éleveurs et bergers sont presque unanimes sur ce fait : le chien de protection se prête à la chasse lorsqu'il est en estive et il déséquilibre les éco-systèmes des alpages.

L'association Partageons la montagne, basée dans le département des Hautes-Alpes, s'est formée en réponse à cette problématique, et constitue une illustration de l'impact de ces chiens de protection sur les habitants locaux. L'association recherche des solutions, notamment vis à vis de la responsabilité des éleveurs et de l'évaluation et de la formation de ces chiens, pour que la montagne redevienne un « espace partagé ». Un espace partagé entre ceux qui y travaillent et ceux qui, légitimement, veulent pratiquer leur loisir en toute sérénité.

Un berger a déclaré lors d'une réunion de concertation à Barcelonnette en 2018 :
« Les chiens de protection, tout le monde a raison, tout le monde a tort. Ça nous met dans une position où on se retrouve à devoir mettre des outils qui nous font perdre un équilibre

sur la montagne avec les chasseurs, les randonneurs, avec les brebis aussi car la garde est plus complexe. Cela crée beaucoup de problématiques mais on est obligés de le faire par rapport à une problématique qui est arrivée de l'extérieur et qui nous met dans des situations de porte à faux permanent. » (M. Gibert, 2018), en faisant référence à la réapparition du loup.

L'acteur **touriste** possède aujourd'hui un rôle conséquent. La population touristique est en demande de tourisme « vrai » et de partage d'expérience avec un retour aux activités identitaires dans territoires visités.

D'après le diagnostic touristique de la CCAPV mené en 2019, « Les principaux motifs de séjour sur le territoire sont la découverte du territoire (dont promenade, visite des villages et sites naturels) à 40 % suivi par la randonnée à 20% ».

Le pastoralisme attire beaucoup par son côté identitaire. Nombreux sont les visiteurs qui apprécient vivre des fêtes de la transhumance, qui se sont popularisées comme nous l'avons vu précédemment.

Au delà, rencontrer le berger et son troupeau lors d'une randonnée pour le touriste constitue un réel engouement, un « plus ». (Voir Figure 17)

Ainsi, alors que la présence des acteurs de la vie pastorale dans un alpage constitue une réalité et une activité économique, cela devient aussi un « produit » touristique, une motivation et une curiosité pour le promeneur.

Il subsiste tout de même une méconnaissance et une idéalisation du monde du pastoralisme de la part du tourisme. Cette déconnexion des attentes touristiques avec la réalité vient nourrir des conflits d'usages déjà ancrés. Le manque d'information chez le grand public semble être important et conduit à la méconnaissance du rôle du pastoralisme et de la nécessité de respecter les surfaces herbagères. Nous pouvons citer un éleveur du Haut-Verdon "Pour certains touristes, un troupeau en montagne c'est le parc d'attraction." (F. Chaillan, 2017).

Dans la vallée de Chasse sur la commune de Villars-Colmars, une cabane aménagée en fond de vallée est mise en location pour le tourisme. Mais jusqu'en 2018, le berger passait aussi une certaine période de son estive au rez-de-chaussée de cette cabane. Alors qu'au début cette idée semblait tout à fait répondre aux attentes des locataires (présence des bêtes et du berger, sensation d'imprégnation dans cet espace pastoral), il est apparu au fil des années que de nombreux aspects de la vie quotidienne du berger interféraient avec le confort des vacanciers (bruit, odeurs, mouches, chiens de protection) et prenaient le dessus sur l'envie de partage. En 2019 est inaugurée une nouvelle cabane un peu plus à l'écart de la cabane de location, qui sera dorénavant l'habitation du berger. Cet exemple de partage souhaité mais non concluant illustre toutes les ambiguïtés des promeneurs et montre aussi que berger reste un métier qui peut mériter des espaces qui lui sont propres.



Figure 17: Gardiennage sous la pluie, un berger observe des campeurs passer près de son troupeau. A. Warter, juillet 2019.

Nous pouvons encore citer un extrait du Petit Manuel du Berger d'Alpage qui explicite la manière dont un berger peut percevoir le touriste : « Le touriste est un bipède, le plus souvent ignorant tout du pastoralisme, se promenant sur l'alpage. Peut parfois semer le désordre dans les troupeaux de quadrupèdes en raison de son comportement insensé. On doit lui pardonner : pour lui un troupeau gardé par un berger est une carte postale voire un anachronisme. Est obsédé par le fait de faire une photo. Il sera difficile de lui faire comprendre que troupeau, chiens et berger forment un collectif de travail. C'est aussi un contribuable et parfois même un amateur de gigot qui mérite considération car il contribue par ses impôts et ses emplettes à assurer les fins de mois des éleveurs et des bergers. Contre toute attente, il est souvent curieux de la vie du troupeau et de son berger même s'il redoute de se faire dévorer par les patous. » (O. Turquin, G. Lebaudy, 2015)

Mais jusqu'où mêler tourisme et activité d'élevage ?

L'enjeu **environnemental** et l'enjeu productif (activité agricole) doivent également cohabiter sur les surfaces pastorales. Le rapport entre la biodiversité avec la faune et flore sauvage et les activités d'élevage sont complexes. Les prairies par exemple sont d'une part le support de l'alimentation du troupeau, elles sont aussi dépendantes du pastoralisme pour leur équilibre, et peuvent aussi rapidement souffrir d'une mauvaise gestion pastorale. Dans les alpages du PNM, le Parc impose des règles spécifiques que doivent respecter les éleveurs, comme un délai de pâturage restreint. De nombreux groupements trouvent alors très difficile de faire cohabiter ces deux enjeux, qui sont parfois contradictoires. En effet, le maintien de l'activité économique de l'éleveur n'est pas toujours compatible avec les enjeux de protection de la biodiversité. La priorité d'un enjeu par rapport à l'autre est difficile à établir et à faire accepter par les différents acteurs concernés.

Le cas du Haut Verdon se révèle être complexe par le fait qu'il n'est pas couvert intégralement par une zone de réglementation que représente le Parc.

Par ailleurs, aujourd'hui sur l'entité alpage, le pastoralisme a aussi une vocation environnementale comme nous l'avons vu dans la première partie de ce mémoire. A travers les MAEC, les éleveurs sont incités à pâturer certaines zones plus que d'autres. Les limites sont ainsi floues : on ne peut pas opposer biodiversité et activité économique de l'élevage extensif, puisque l'élevage est aussi aujourd'hui subventionné justement pour le service environnemental rendu à l'Europe.

Enfin, un acteur concerné par le partage de cet espace est l'**habitant local**. L'alpage est un espace vécu par certains habitants du territoire qui ainsi considèrent ces espaces pastoraux comme une extension de leur territoire de vie. Ces habitants montagnards qui pratiquent les espaces de montagne autour de leur village pour leurs activités et loisirs (promenade, pêche, chasse, cueillette, sports) sont confrontés tout l'été au pastoralisme transhumant sur le territoire. Les rapports peuvent être tendus entre ces habitants et le berger par exemple, puisque les uns vivent sur le territoire toute l'année tandis que l'autre exerce son métier quelques semaines. Mais les habitants de ces vallées sont aussi tout fiers de leur patrimoine, et s'associent à l'identité d'un pays pastoral. Il n'en reste ainsi pas moins une dualité de position de ces habitants face au pastoralisme.

Ainsi, les espaces pastoraux sont source de conflits d'usages qui s'alimentent et s'entretiennent en cascade. L'élevage n'est alors plus seulement le support inerte de l'identité territoriale tel qu'il pouvait être perçu par certains mais aussi une activité qui doit s'assurer du maintien de ses capacités productives en s'adaptant aux évolutions de ses conditions d'exercice. Ces dernières conduisent à une remise en cause d'un consensus local et à un travail de redéfinition des interactions entre les éleveurs et bergers avec les autres acteurs locaux, voire de redéfinition des formes futures des activités d'élevage.

2. Démarches engagées sur le territoire à l'échelle de la CCAPV

a) de nouveaux besoins qui émergent : réponses de la CCAPV



Figure 18 : Atelier confection de fromage dans un centre aéré en présence des éleveurs, organisé par la CCAPV. A. Warter, juillet 2019.

Dans le cadre du programme LEADER, la CCAPV porte le projet "Valorisation et Promotion du Pastoralisme", avec la mise en place d'un poste de chargé de mission pour répondre aux enjeux globaux liés au pastoralisme sur le territoire.

Les objectifs de l'action sont :

- Revaloriser le métier (éleveur-berger) et les apports bénéfiques du pastoralisme, notamment pour faire mieux accepter les contraintes liées aux activités d'élevage (comme les patous ou les clôtures) aux usagers de l'espace. En particulier, faire découvrir cette pratique aux enfants et à la population néo-rurale. (Voir Figure 18)
- Répondre aux attentes de la population touristique, en créant notamment des moments de rencontres et d'échanges avec les acteurs locaux (en complémentarité avec les produits et événements déjà mis en place sur le secteur.)

- Sensibiliser sur les enjeux du pastoralisme (biodiversité, économie, paysage,...) et mener une concertation autour des conflits d'usage (anticiper les problèmes par une meilleure communication).

De plus, on peut noter d'autres objectifs visés par la CCAPV, dans un contexte de soutien le pastoralisme de manière plus étendue :

- Sensibilisation des élus locaux à maintenir des éleveurs sur leur commune.
- Valorisation et transformation de la viande ovine (relocalisation de la consommation, mise en lien des producteurs et des consommateurs.)

Face à la problématique du multiusage, la CCAPV réagit ainsi en énonçant une stratégie de sensibilisation, de revalorisation et d'apport de connaissance avec comme public visé les touristes mais aussi la population locale et néo-rurale (adultes comme enfants).

Lors de mon stage de fin d'études, j'ai pu animer et assister à des animations en présence d'enfants d'habitants du territoire.

Je tire de mes expériences avec les enfants locaux la conclusion que ces derniers sont sensibles et réceptifs, bien que la plupart, même natifs de la vallée n'ont pas connaissance du pilier que représente le pastoralisme, ou alors qu'en partie. Lorsque des notions semblent acquises, elles proviennent majoritairement des animateurs ou instituteurs. Les enfants se souviennent de sorties ou leçons dans lesquelles ces sujets sont abordés. On peut ainsi noter qu'en règle générale la vision sur l'importance du pastoralisme n'est pas transmise par les parents (mis à part le cas où la famille des enfants est liée à l'élevage). Le postulat est donc que les adultes sont aussi un public cible à sensibiliser.

La Chambre d'Agriculture du département des Alpes de Haute Provence organise dans ce contexte des journées en alpage, avec comme public visé justement les adultes, les familles, qui visitent le territoire pendant les vacances.

La journée en alpage a pour objectifs de partager un moment de convivialité avec les éleveurs et le berger, d'apprendre sur la qualité de la viande de montagne, de découvrir la vie dans les alpages, le travail quotidien du berger. Cet événement s'organise sous la forme d'une journée ou d'une demi-journée dans des alpages, souvent à proximité d'un col pour faciliter l'accès de tous. Le berger est présent et montre son troupeau. D'autres ateliers plus ou moins liés à l'élevage peuvent être proposés, comme un tissage de la laine lors de la journée en alpage au col des Champs sur la commune de Colmars-les-Alpes en 2019 (Voir Figure 19). Une dégustation de la viande d'agneaux du label Agneaux de Sisteron est en général proposée pour clore ce moment fort en découvertes et en échanges pour les touristes. La CCAPV y est présente et intervient pour appuyer et expliquer aux touristes le projet LEADER.



Figure 19 : Atelier tissage lors d'une journée en alpage, Colmars-les-Alpes. A. Warter, août 2019

Une autre action menée par la CCAPV dans le cadre du programme LEADER consiste en une exposition photographique sur le pastoralisme. Nommée "De la plaine à la montagne, suivons les bergers.", elle se compose d'une quarantaine de photographies professionnelles des éleveurs et bergers sur le territoire de la commune.

Elle a pour objectif de mettre en lumière le métier des éleveurs et bergers de la CCAPV, et de proposer une mise en image immersive et sobre, accessible à tout public.

b) Conseil de développement : études prospectives

Dès 2009, une démarche prospective a été lancée par le Conseil de Développement, dont l'objectif est de tracer quelques hypothèses de développement et d'aménagement du territoire.

Cette étude « Nos vallées dans 30 ans. Prenons tous une montagne d'avance » menait des réflexions sur les futurs possibles et sur les actions à mener pour arriver au futur le plus souhaitable. Cette démarche aboutit en 2019 à la mise en place d'une exposition itinérante intitulée « Alpes-Provence-Verdon : un territoire d'avenir ». En collaboration avec la CCAPV, cette exposition a été mise en place afin de faire connaître le contenu de la démarche prospective préalablement menée, et de susciter les réactions et propositions des habitants.

Le territoire se doit d'après le CDA3V de « formuler des arbitrages sur le rôle attribué au territoire entre fonction productive, fonction résidentielle ou fonction de nature »

Le conseil de développement annonce que des choix sont à faire, et qu'une stratégie territoriale doit être élaborée puis suivie. Mais peut-on concilier ces trois fonctions, qui se répercutent aussi sur nos espaces pastoraux d'altitude ?

3. Recul européen avec la CIPRA

En 1991, les huit Etats de l'arc alpin et l'Union européenne signent la « Convention pour la protection des Alpes », dite « Convention alpine » ; ils s'engagent ainsi comme un unique acteur pour la protection et le développement durable des Alpes. Ce traité de développement durable des Alpes constitue le premier instrument juridique qui définit l'arc alpin comme une entité géographique à part entière. « Cette convention cadre intègre de manière équilibrée les dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles du territoire alpin, sans volonté de le sanctuariser. » (CIPRA France, 2017) [8].

Observateur officiel, la CIPRA accompagne le dispositif de manière critique et constructive, elle promeut les réalisations et insuffle ses valeurs au plus près de territoire.

Quelle est la position européenne par le biais de la convention alpine sur le pastoralisme et les enjeux précis que nous développons dans ce mémoire ?

CIPRA France a peu travaillé sur les questions de pastoralisme jusqu'à présent, tout en ayant conscience des enjeux liés et son importance sur les paysages. Mais les interpellations de terrain, nombreuses, sur le sujet du pastoralisme, quelque peu focalisées sur le loup amène CIPRA France à y porter davantage d'attention.

La CIPRA porte autant d'importance au maintien de la vie dans les Alpes, dont le pastoralisme est d'une importance capitale, qu'à la préservation de la biodiversité. Un protocole a d'ailleurs été rédigé, nommé « Population et Culture », qui souligne l'importance de l'homme et de ses activités dans les Alpes, avec une volonté de mise en valeur d'un patrimoine, d'une identité vivante, dans lequel on peut aisément placer le pastoralisme. Pour la CIPRA, le lien entre tous les acteurs des territoires, élus, éleveurs, associations, habitants, etc... doit être renforcé pour accompagner l'évolution du pastoralisme.

CIPRA France, à l'image d'un organisme-ressource, entretient des relations privilégiées avec des territoires pilotes, dont la CCAPV et plus précisément la commune de Villars-Colmars avec l'association Amountagna. Les interpellations qui proviennent de ces territoires sur les thématiques du pastoralisme et des enjeux liés permettent à la CIPRA de faire remonter des propositions aux pouvoirs publics. Ainsi Amountagna, Villars-Colmas et la CCAPV

apparaissent pour la CIPRA comme des territoires d'observation et de compréhension des enjeux, des laboratoires d'idées de CIPRA France en matière de vie dans les Alpes et de pastoralisme. Dans le cadre de certains programmes européens, les territoires pilotes sont amenés à se rencontrer et à échanger (Voir Figure 20).

Les témoignages de la CCAPV enrichissent les propositions de la CIPRA qui sera force de proposition pour la présidence française de la SUERA en 2020. Un des objectifs énoncés pour cette présidence, face aux mutations et aux conflits d'usage du pastoralisme est de recenser et dresser un bilan des dispositifs de médiation à l'échelle de l'arc alpin, en vue de préparer et d'expérimenter ces dispositifs sur quelques territoires pilotes dans chacun des pays.



Figure 20 : Rencontre entre des acteurs de l'arc alpin : les territoires pilotes prennent la parole. M. Holzer, juin 2019

L'organisme CIPRA, à l'échelle internationale, agit en vue de mutualiser les acteurs. La CIPRA propose la mise en réseau pour s'inspirer d'autres initiatives locales et trouver des réponses par une intelligence collective.

On peut citer de plus, à l'échelle alpine, la plateforme WISO (Grands carnivores, ongulés sauvages et société), qui tente de jouer un rôle de médiateur pour trouver des solutions harmonieuses entre les pays de l'arc alpin sur des thèmes de prédation. Alpages Sentinelles et LIFE Pastoralalp sont par ailleurs des démarches de recherches scientifiques sur le suivi de la mutation des alpages liés au changement climatique.

III. Préconisations d'actions

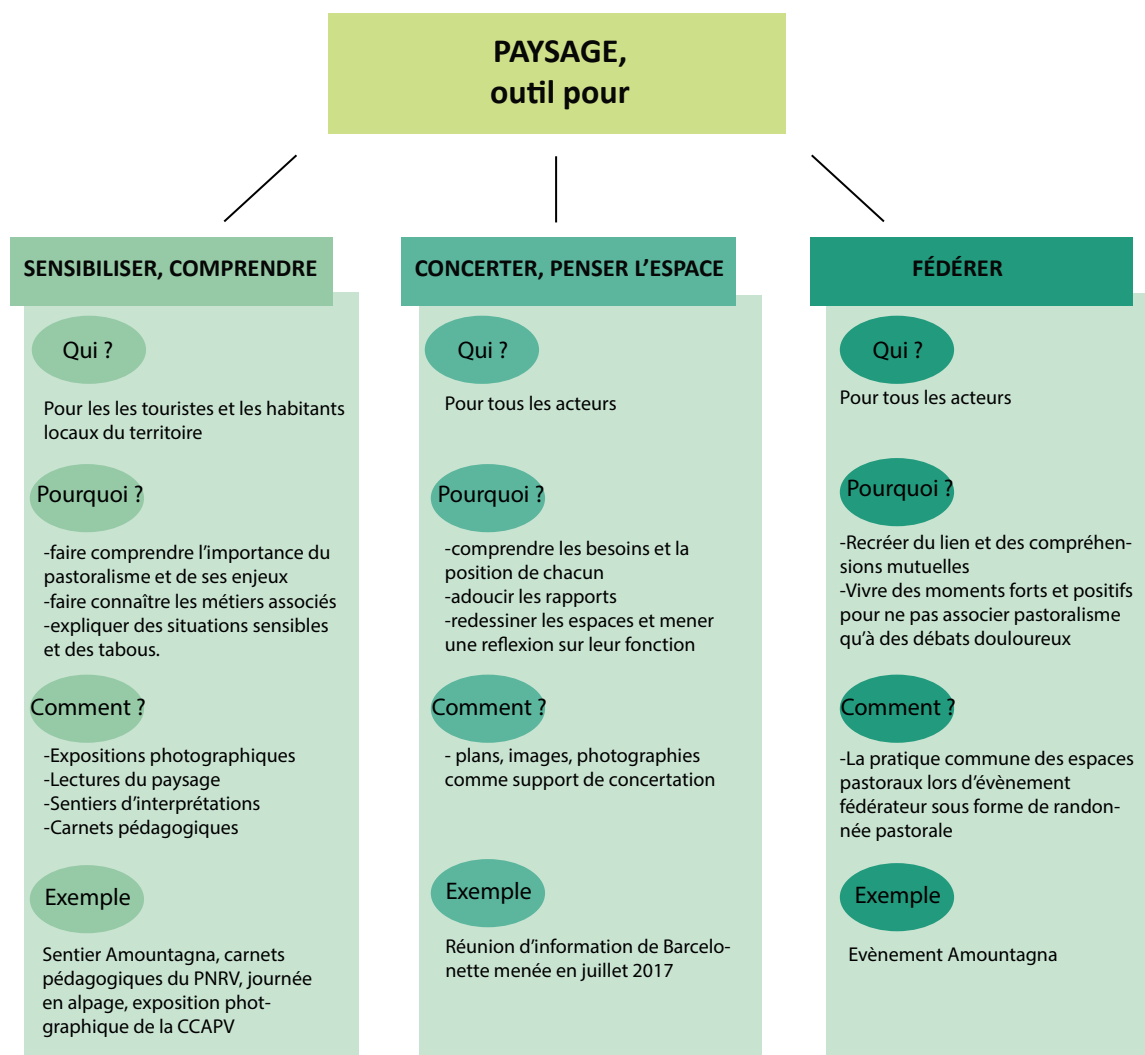


Figure 21 : Boîte à idées d'actions. A. Warter, 2019.

Nous proposons dans cette partie des pistes de réflexions de la place que pourrait représenter l'outil paysage dans notre contexte (Voir Figure 21).

1. Paysage comme outil de sensibilisation

Un des axes pour sensibiliser est tout d'abord la connaissance ; faire connaître aux autres acteurs la réalité du monde pastoral.

Dans le PNA 2018-2013 sur le Loup et les activités d'élevage, la volonté de mise en lumière du métier est prévue ; on cherche à valoriser les compétences et connaissances du berger dans l'action nommée "Améliorer l'attractivité du métier de berger et sa reconnaissance".

La CCAPV dans son projet de « Promotion et de Valorisation du Pastoralisme » dans le cadre

des fonds européens Leader axe elle aussi vers la meilleure connaissance du métier et le savoir-faire de berger, mais plus globalement du pastoralisme. La sensibilisation est ainsi un pilier de la stratégie de la CCAPV. Comment peut-t-on y intégrer le paysage ?

a) Lectures paysagères

Préconiser des lectures paysagères permet d'aborder le pastoralisme par le biais du paysage. Dans ce programme LEADER, un des objectifs est d'emmener les enfants en alpage, dans le cadre d'un projet nommé "1001 Nuits Alpines", en partenariat avec la CCAPV, les centres de loisirs du territoire, le PNM et le PNRV. La volonté de ce projet est de faire passer au moins une nuit en refuge aux enfants de la population locale, qu'ils vivent un séjour au sein des montagnes qui les entourent. C'est dans ce cadre que j'ai pu effectuer une série de lectures paysagères entre juin et juillet 2019 auprès de trois groupes d'enfants (un premier groupe de 10 enfants de 7 à 9 ans, un deuxième de 7 enfants de 9 à 11 ans et un troisième groupe de 6 enfants de 9 à 11 ans). Il s'agit à chaque fois d'enfants vivant sur le territoire de la CCAPV.



Figure 23: Jeu de cadrage, sommet du Mont Chiran. O. D'Haene, juillet 2019



Figure 24 : Lecture du paysage depuis le sommet du Mont Chiran. O. D'Haene, juillet 2019

Suite à cette série de trois lectures paysagères réalisées en juin et juillet 2019 (Voir Figures 22 et 23), voici mes préconisations d'ateliers :

- dessiner le paysage (de manière libre ou avec une limite du nombre de traits)
- imaginer le paysage sans le pastoralisme
- lister les petits éléments qui montrent l'action de l'homme dans le paysage
- lister les acteurs qui partagent l'espace dans lesquels les enfants se trouvent.

Ces ateliers permettent de faire comprendre aux enfants l'importance du pastoralisme dans leur territoire du quotidien, de leur faire appréhender la notion de paysage "semi-naturels", avec ses dynamiques d'évolutions possibles. Mais passer par le biais de paysage permet aussi et surtout de sensibiliser le public aux ressentis, et questionne la perception de leur paysage, ainsi que la place des espaces pastoraux dans celui-ci.

Mes préconisations sont subjectives, et l'expérience ici n'est pas exhaustive mais indique

cependant une tendance. Les enfants sont très réceptifs et participent volontiers à cette activité qui se présente sous forme de jeu. Cet aspect ludique, ainsi que le fait de se retrouver à l'extérieur, dans des espaces avec des points de vue, facilitent un apprentissage et un apport de connaissance. On peut néanmoins souligner le fait que ces interventions se déroulent dans le cadre d'un programme européen qui est donc limité dans le temps financièrement. Il serait primordial de contenir cet exercice plus systématiquement, dans toutes les écoles du territoire. Une proposition d'idée serait de former les instituteurs à la lecture du paysage, de distribuer une boîte à idée avec du matériel et des animations abordant le pastoralisme par la lecture du paysage.

Par ailleurs, nous parlons ici d'enfants locaux. Ce public ciblé est pertinent puisqu'il constitue la potentielle nouvelle génération du territoire. Il serait néanmoins judicieux d'élargir ce genre de démarche aux adultes.

Enfin, animer des lectures de paysages aux touristes serait aussi nécessaire. On pourrait préconiser des ateliers lectures de paysage lors de sorties organisées par les offices de tourisme, ou encore les intégrer au programme de la journée en alpage organisée par la Chambre d'Agriculture du département.

b) Supports didactiques

Les supports didactiques reposant sur l'outil paysage peuvent revêtir de multiples formes : carnets d'explication, carnets de jeux, tables de lectures de paysage, panneaux d'interprétation... Privilégier des sentiers d'interprétations semble une solution pertinente puisque l'on apporte l'information directement in situ. Le sentier de l'association Amoutagna sur la commune de Villars-Colmars est ici un exemple précieux de sensibilisation dans laquelle le paysage apparaît comme un levier clé.

Le projet Amoutagna est né de la volonté de la commune de Villars-Colmars avec l'acquisition et la rénovation d'une cabane pastorale de mettre en avant un patrimoine et une activité vivante. Amoutagna est un terme provençal, qui se rapporte à "emmoutagnage",



Figure 25 : Panneau Amoutagna devant la cabane de Michard, Villars-Colmars. A. Warter, août 2019.

signifiant transhumer vers l'alpage. En partenariat avec la Maison de la Transhumance, un sentier d'interprétation sur le thème du pastoralisme et de la transhumance est mis en place, partant du village et reprenant les anciens parcours de mouvements des hommes et des troupeaux.

Le projet consiste ainsi à créer un support de communication entre le monde pastoral et le grand public, d'apporter l'information et la connaissance au coeur des espaces de montagne concernés. Les panneaux abordent

notamment le patrimoine, les coutumes de la transhumances anciennes et actuelles ; mais aussi la conduite à tenir avec un patou, et les réalités de la vie de berger à l'alpage d'aujourd'hui (Voir Figure 24).

En 2019 a été inaugurée une nouvelle partie du sentier en collaboration avec CIPRA International avec des panneaux axés sur la biodiversité et la place des activités de l'homme au sein de la vallée. Une nouvelle table de lecture du paysage a ainsi pu être intégrée (Voir Figure 25).



Figure 26 : Panneau Amountagna de lecture du paysage et son lien au pastoralisme. R.Nigri, A.David, A.Warter, 2019.

Des associations en dehors de notre territoire d'étude méritent d'être étudiées, pour éventuellement reproduire des idées dans le Haut Verdon. Nous pouvons citer "On vous dit Patou", au sein du PNR des Préalpes d'Azur, qui rassemble deux éleveuses souhaitant sensibiliser le public pour poser les bases d'un partage serein de la nature, et pour une meilleure cohabitation entre promeneurs et chiens de protection. Elles s'appuient pour cela de carnets didactiques, d'expositions et de journées d'échanges.

c) Un intermédiaire médiateur

Depuis plusieurs étés, la commune d'Allos a engagé un médiateur montagne pour les mois

de juillet et d'août. Cette action que l'on peut aussi qualifier de maraudage est subventionnée à 80% par l'Etat, les 20% restant étant en charge de la commune. Le médiateur sillonne les sentiers de randonnées de la commune, dans le cadre d'une campagne de sensibilisation sur le pastoralisme et plus particulièrement sur l'emploi des chiens de protection par les éleveurs. Il a pour mission d'aller au contact des usagers des alpages pour transmettre le bon comportement. Il est de plus un interlocuteur privilégié auprès des bergers et éleveurs, se renseignant sur les zones de pâturages, leurs incidents, les comportements de leur chien de protection. Cette action tend à améliorer les relations entre tous les usagers de la montagne. Il serait judicieux d'appliquer la mise en place de ce poste saisonnier à toutes les communes pour citer Bertrand Selosse, engagé dans le cadre du maraudage d'Allos sur la saison estivale de 2019 "Il y aurait beaucoup moins de problèmes si chaque commune avait tous les étés systématiquement une personne sur le terrain pour adoucir les rapports et aller directement sensibiliser les randonneurs sur les sentiers."(B.Selosse, août 2019)

De la même façon que des idées et supports pourraient être distribués aux instituteurs, il pourrait être envisagé de transmettre les clés de connaissance autour du paysage aux médiateurs embauchés, ou du moins les inciter à entrer dans le débat par ce médium.

2. Paysage comme support de concertation

a) Une concertation....

Une des préconisations essentielles serait de mener une concertation autour des conflits d'usage. Il s'agirait d'anticiper les problèmes par une meilleure communication entre tous les acteurs - les acteurs du tourisme, les acteurs de l'élevage, les acteurs de l'environnement et les habitants locaux- en axant la concertation autour du paysage, puisqu'il est vécu et partagé de tous.

Ce paysage que tous les acteurs connaissent et pratiquent, mais perçoivent différemment, représente une base essentielle au débat. Il peut s'agir ainsi d'un point de départ pour construire ensuite des solutions partagées.

Des outils à privilégier pendant une concertation seraient la lecture de photographies, de cartes, de plans communaux précis avec des secteurs où des conflits d'usages ont lieu.

b) ...Pour organiser les espaces pastoraux de demain ?

A l'instar des villes où l'on retrouve des zones pavillonnaires, des zones industrielles, et des parcs, on peut penser qu'aujourd'hui l'aménagement du territoire tend à ségréguer des espaces selon leur usage - espace résidentiel, espace de production, espace de nature. Dans notre zone rurale du Haut-Verdon avec l'exemple du pastoralisme, la limite est bien plus floue. Tout l'environnement ou presque apparaît comme une zone de nature, dans laquelle se mêle en inter-relation de l'agropastoralisme et dans laquelle se nichent des villages. Mais on pourrait aussi délimiter ces zones : des villages denses pour l'habitat, des alpages pour la production et l'élevage, et des parcs délimités et réglementés qui représentent la zone de nature protégée. L'alpage réunit les trois fonctions citées, et bien d'autres encore avec l'espace de loisirs pour les urbains vacanciers, comme nous l'avons vu précédemment.

La question est : où est la limite entre un espace totalement multiusage dans lequel tous les usagers se rencontrent et partagent le même terrain, et un espace “compartimenté” pour permettre un développement économique, social, et environnemental viable de chaque activité ?

Le paysage pourrait être un outil afin de redessiner les fonctions et zones des espaces pastoraux, une réflexion menée en concertation d'acteurs.

Des pistes de réflexions et idées sur une délimitation des zones serait d'inciter les randonneurs à rester uniquement sur les sentiers. Ce seraient leur zone propre, qui viendrait tout de même croiser le pastoralisme qui partage aussi bien sûr des portions de ces itinéraires.

L'élément cabane est de plus un exemple intéressant en terme de partage. Créer des cabanes de partages, mais aussi des cabanes pour le pastoralisme qui seraient interdites d'accès aux tousistes, et des cabanes juste pour les promeneurs. Cette proposition résonne avec le constat sur la commune de Villars-Colmars de la tentative de partage de cabane non concluante.

On pourrait de plus ouvrir ou fermer les pistes de VTT en fonction de la position du troupeau dans la montagne au fil de l'été, pour le cas de grands troupeaux avec de nombreux chiens de protection par exemple. Il s'agirait alors d'un partage temporel, et non plus spatial.

Dans une réflexion de délimitations de zones dans l'espace, il serait par ailleurs intéressant de prendre en compte les habitants locaux, auxquels on peut difficilement confier un espace propre...

Des concertations ont bien sûr déjà été menées ces dernières années. La commune de Barcelonnette dans la vallée voisine du Haut-Verdon a développé en 2017 des réunions d'informations en soirée entre éleveurs et habitants locaux notamment. Ces réunions sont nées d'une volonté de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre Ponçon, de l'OTI associé, ainsi que de la Maison des produits de pays.

Le bilan de cette réunion d'information peut être jugé comme mitigé dans le sens où les rapports ont été difficiles. Les positions différentes entre éleveurs et locaux sur la thématique des chiens de protection notamment, entraînent une communication altérée. Pour cet exemple dans lequel seules des prises de paroles étaient au programme, les acteurs semblaient campés sur leur position et ne pas être à l'écoute. Ainsi l'idée d'une réflexion commune sur des solutions consiste déjà en une étape ultérieure et difficilement accessible.

3. Pratiquer le paysager ensemble : outil pour fédérer

Une communication ou une concertations seules, ne sont pas suffisantes ; il s'agit aussi avant tout de fédérer les différents acteurs entre eux.

Pour cela, une pratique conjointe de l'espace lors d'évènements dédiés semble une réponse aux attentes de tous, et permet de recréer un lien dans des conditions et un environnement propices à débattre d'espaces pastoraux de montagnes.

Amountagna représente une journée festive de pratique de l'espace pastoral : chaque année depuis 2009 a lieu une excursion ouverte au public sur la commune de Villars-Colmars.

(Voir Figure 26). Tous les acteurs touchés par la problématique citée dans ce mémoire se retrouvent lors de cet événement qui les emmène sur les traces du pastoralisme. Une journée de randonnée remplie de partage, de traditions et d'histoire. Différents intervenants dévoilent le patrimoine naturel et culturel de la vallée. Ils apportent chacun leur point de vue avec l'intervention du CERPAM, de la Maison de la transhumance, la rencontre avec le berger, l'éleveur, l'intervention de naturalistes et d'habitants locaux.



Figure 27 : Marche lors d'Amountagna. R. Nigri, août 2019.

(Voir Figure 27). Cette journée est ainsi un exemple privilégié d'un événement fédérateur.

Il serait judicieux de reproduire cet événement localement. Amountagna n'a pas pour vocation de beaucoup grandir en nombre de participant (230 participants en 2019, ce qui constitue déjà une ampleur assez grande pour l'échelle du village qui est de 250 habitants) afin de conserver son caractère authentique. Il faudrait plutôt multiplier ce genre d'évènement dans d'autres vallées, dans un contexte plus large

de sensibilisation au pastoralisme sur tout le territoire des Alpes. Bien que de nombreux aspects abordés dans ce mémoire sont transversaux et peuvent s'appliquer à d'autres cas dans les Alpes françaises et sur l'arc alpin plus globalement, il n'en reste pas moins que chaque vallée possède son histoire, ses particularités. Beaucoup de facteurs entrent en compte dans chaque piste de solution, et une action menée sur un territoire ne saurait forcément fonctionner sur un autre. Ce sont les initiatives locales, provenant des habitants et s'ancrant dans une identité territoriale qui semblent les plus aptes à la vaste mission de fédérer les différents acteurs.



Figure 28 : Rencontre avec le berger lors d'Amountagna. R. Nigri, août 2019.

Certaines initiatives ont ainsi été citées pour enrichir la réflexion et donner des pistes de solutions. Mais il ne faut pas oublier qu'avec ce phénomène d'évolution des secteurs d'activités plus ou moins liés au pastoralisme ainsi que de confrontation entre usagers, il s'agit avant toute chose d'un travail d'apprentissage, de sensibilisation, d'harmonisation et de déconstruction sociale : ce processus est lent et peu fait face à de nombreux échecs, à l'image des réunions de concertations houleuses menées à Barcelonnette.

CONCLUSION

Des clivages et revendications modifient l'usage commun des espaces pastoraux de montagne, entre bergers, randonneurs, cyclistes, environnementalistes, locaux. Les problèmes de conflits d'usages sont d'autant plus importants aujourd'hui que les activités économiques sont en grande mutation. Le pastoralisme, le tourisme et la politique environnementale prennent un virage, pas toujours conjointement. Les alpages cristallisent ainsi des problématiques bien plus larges que des conflits entre usagers.

Alors qu'une partie conséquente de la population ne semble pas assez informée, une nouvelle tendance avec la réapparition du loup se dégage tout de même : le pastoralisme devient un débat public, une affaire collective. Beaucoup d'individus, quel que soit leur rôle et leur pratique de l'alpage, s'intéressent à ces débats et se sentent autorisés à en parler, à avoir un avis.

La temporalité est un facteur qui entre en compte de manière significative pour harmoniser les relations conflictuelles qui ont été abordées dans ce mémoire. Si on se penche sur le phénomène de prédation qui existait par le passé : l'élevage s'était adapté à la présence du loup, avant que cette espèce ne décline puis disparaisse totalement en France au début du XX^{ème} siècle. Aujourd'hui les jeunes bergers et éleveurs qui commencent à exercer, se trouvent dans un contexte où la prédation est déjà bien en place et où la confrontation avec d'autres usagers est une composante du quotidien lors des estives. Si avec le temps les initiatives, à l'image de celles étudiées et préconisées dans cette étude, se renforcent, une sensibilisation durable va s'ancrer et adoucir les tensions. Mais pour cela il semble primordial de continuer et d'intensifier aujourd'hui ces actions, puisque la situation actuelle demande d'être (ré)actifs.

Il s'agit de plus d'appréhender les évolutions futures. En effet, aujourd'hui dans un contexte de dérèglement climatique global, l'entité alpage et toutes ses composantes vont être amenées à évoluer, et évoluent déjà. Plus que de se focaliser sur les conflits actuels de partage et de fonction d'espace, il faudrait dès aujourd'hui appréhender les changements climatiques et leur conséquence sur cet espace aux multiples facettes.

Le propre du pastoralisme reste son caractère adaptable. Il a ainsi fait l'objet depuis la préhistoire d'innovations permanentes, d'adaptation successives aux contextes et aux évolutions qu'elles soient topographiques, climatiques, écologiques, historiques, politiques ou sociales. Les mutations propres à ce début de XXI^{ème} siècle incitent elles aussi l'élevage de montagne à évoluer et à devenir inventif. Le rôle de la société actuelle, consiste, à travers ses actions, à choisir le devenir et la vocation de ce monde pastoral transhumant.

BIBLIOGRAPHIE

ARBOS, Philippe. 1922. La Vie pastorale dans les Alpes françaises : Etude de géographie humaine. Libr. Armand Colin, Paris, 1922. 724 p.

BOSCO, Henri. 1952. Le mas Théotime. Gallimard, Paris, Ré-édition 1972. 448 p.

BRANDEIS, Alain ; ROSSI, Patrizia. 2013. Atlas transfrontalier du patrimoine culturel. Parc National du Mercantour et le Parco Naturale della Alpi Maritime, Villeneuve-Loubet, 2013. 108 p.

COLLECTIF. 1988. Annales de Haute-Provence : Le Haut-Verdon. Société scientifique et littéraire des Alpes de Haute-Provence, Digne les bains, 1988. 304 p.

DEL ROSSO, Laurent ; MOSSERON, Maxence. 2015. Habiter l'alpage, cabanes d'estives au fil du Verdon. Lieux Dits, Lyon, 2015. 88 p.

DUBOST, Michel ; FISCHESSE, Bernard. 1989. Programme de recherche inter-parcs. Les Formations Paturées d'altitudes. Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et forêts, Grenoble, 1989. 28 p.

DUPENLOUP, Jacqueline. 2018. Des loups trop dépayés. *Campagnes solidaires, Mensuel de la Confédération paysanne*. [en ligne]. N°341, juillet-août 2018, p.IV. Disponible à l'adresse : http://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/cs/documents/CS_complets/CS_341_leger.pdf:

EYCHENNE, Corinne. 2011. Estives et alpages des montagnes françaises : une ressource complexe à réinventer. [en ligne] in Jean-Marc ANTOIN ; MILIAN, Johan. La ressource montagne, entre potentialités et contraintes. L'Harmattan, 2011, pp.141-161. Disponible à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01885030/document>

FABRE, Patrick ; DUCLOS, Jean-Luc ; ROUX Lionel. 2016. Pasteurs, paysages : Pastoralisme en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Actes Sud et Maison de la transhumance, Arles, 2016. 234 p.

FISCHESSE, Bernard. 1998. La vie de la montagne. Editions de la Martinière, Paris, Ré-édition 2015. 350 p.

GIONO, Jean. 1933. Le Serpent d'étoiles. Collection Les Cahiers Rouges, Grasset, Paris, Ré-édition 2011. 140 p.

JOUGLET, Jean-Pierre. 1999. Les végétations des alpages des Alpes françaises du Sud. Cemagref Editions, Grenoble, 1999. 206 p.

MASSON, Nathalie ; FLEURY, Philippe ; PLAIGE, Véronique. 2000. Alpagnes et prairies de montagne : un patrimoine biologique et agricole. Parc national de la Vanoise, Chambéry, 2000. 60 p.

NIEZ, Thierry ; BLANCHIN, Jean-Yves. 2002. Cabanes pastorales d'alpages dans les Alpes du Sud. CERPAM, Manosque, 2002. 129 p.

PARC NATIONAL DES ECRINS. 2012. Alpagnes et Estives dans les parcs nationaux métropolitains de montagne. [en ligne]. Parcs nationaux de France, Montpellier, 2012. 24 p. Disponible à l'adresse : <http://www.parcnationaux.fr/fr/des-connaissances/agriculture-et-pastoralisme/alpages-et-estives>.

PARC NATIONAL DU MERCANTOUR. 2016. Collection Le Parc national à la portée de tous. Les pratiques pastorales. Parc national du Mercantour, Nice, 2016. 15 p.

REPARAZ, André. 2000. Les campagnes de l'ancienne Haute-Provence vues par les géographes du passé 1880-1950. Les Alpes de Lumière, Mane, 2000. 180 p.

SUACI MONTAGN'ALPES. 2018. Propositions partagées pour améliorer les soutiens à l'agropastoralisme de montagne. [en ligne] Suaci Montagn'Alpes, 2018. 62 p. Disponible à l'adresse : http://www.suaci-alpes.fr/IMG/pdf/Propositions_partagees_2018-2.pdf

TURQUIN, Olivier ; LEBAUDY, Guillaume. 2015. Petit manuel du berger d'alpage. Cardère éditeur, collection Hors les Drailles, Avignon, 2015. 233 p.

WURBEL, Annabelle. 2018. Le pastoralisme n'est pas archaïque ! *Campagnes solidaires, Mensuel de la Confédération paysanne*. [en ligne]. N°341, juillet-août 2018, p.II. Disponible à l'adresse : http://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/cs/documents/CS_complets/CS_341_leger.pdf:

SITOGRAPHIE

[1] Bouron, Jean-Benoît. Mai 2017. Déprise. Géoconfluences. [en ligne]. Disponible sur : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/deprise> (Consulté le 5 août 2019)

[2] Charvet Jean-Paul. 2016. Élevage. Encyclopædia Universalis. [en ligne]. Disponible sur : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/elevage/> (Consulté le 28 août 2019)

[3] Horsin Anne ; Lebras, Claire; Theau, Jean-Pierre. Décembre 2018. Élevage extensif. DicoAE. [en ligne]. Disponible sur : <https://dicoagroecologie.fr/encyclopedie/elevage-extensif/ff> (Consulté le 04 avril 2019)

[4] Bouron, Jean-Benoît. Février 2019. Néoruraux. Géoconfluences. [en ligne]. Disponible

sur : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/neoruraux> (Consulté le 28 avril 2019)

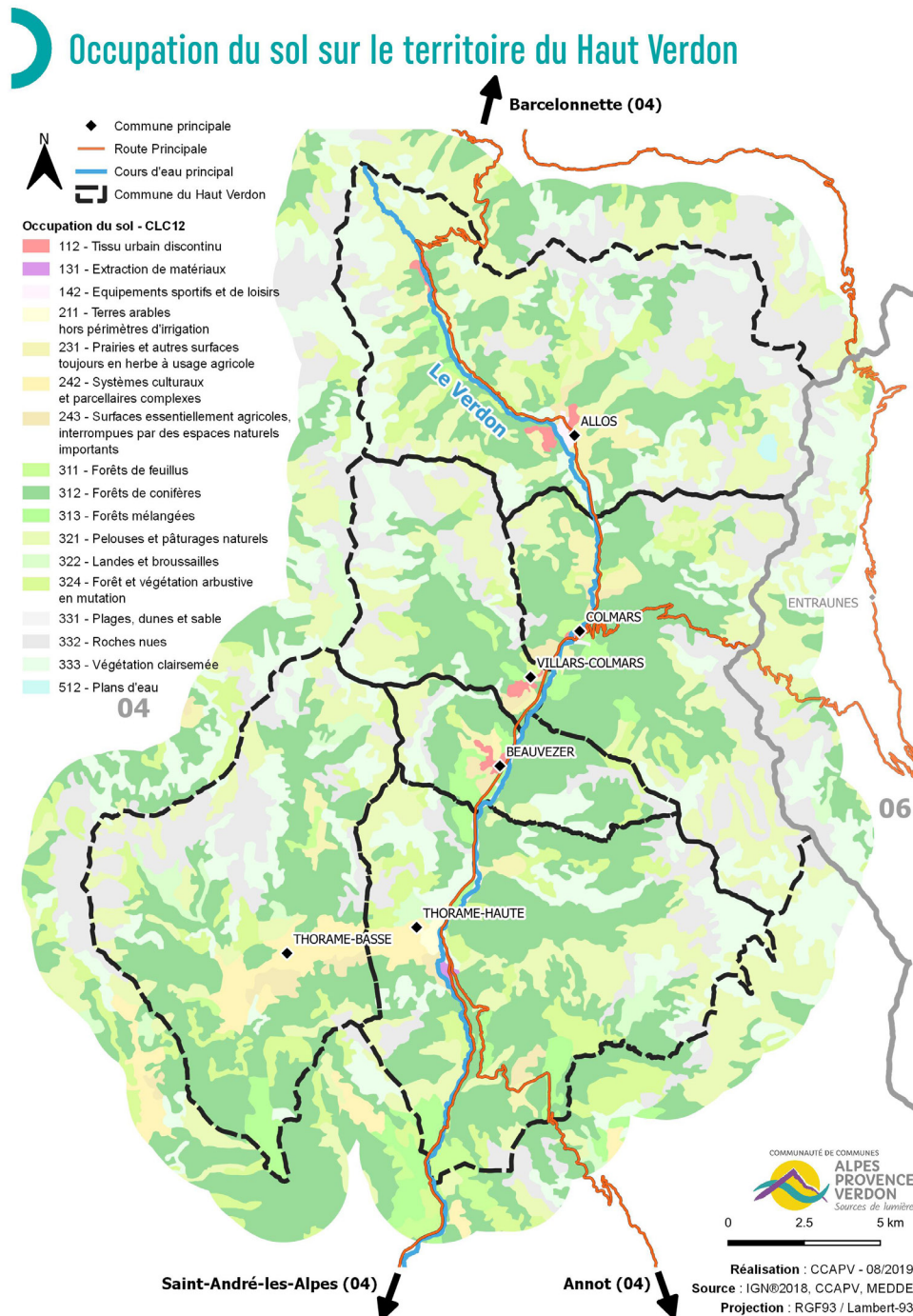
[5] Parc Naturel Régional du Verdon. 2017. Agriculture et forêt : le pastoralisme. [en ligne]. Disponible sur : <http://parcduverdon.fr/fr/agriculture-et-foret/le-pastoralisme> (Consulté le 18 mars 2019)

[6] Maison de la transhumance. 2018. Présentation et fondements de la maison de la Transhumance. [en ligne]. Disponible sur : <https://www.transhumance.org/qui-sommes-nous/presentation-et-fondements/> (Consulté le 02 avril 2019)

[7] Fédération Nationale Ovine. 2015. Les idées reçues sur le loup. Les éleveurs face au loup. [en ligne]. Disponible sur : <http://www.leseleveursfaceauloup.fr/le-loup/idees-recues/> (Consulté le 08 avril 2019)

[8] Commission Internationale de Protection des Alpes. 2016. CIPRA. Disponible sur : <https://www.cipra.org/fr/cipra> (Consulté le 22 août 2019)

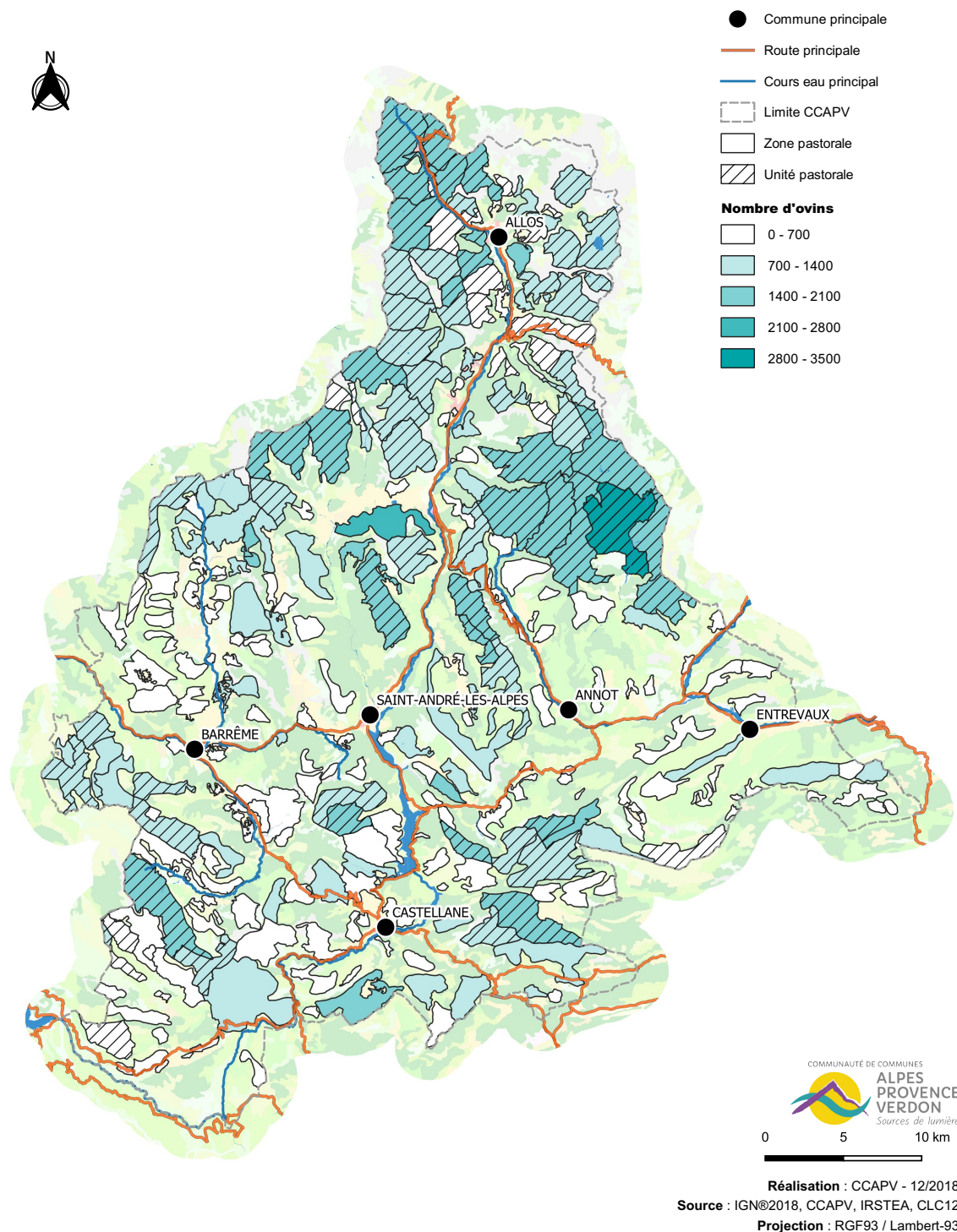
Annexe I : Plan d'occupation du sol du Haut-Verdon.



Annexe II : Effectif ovin maximal sur le territoire de la CCAPV.



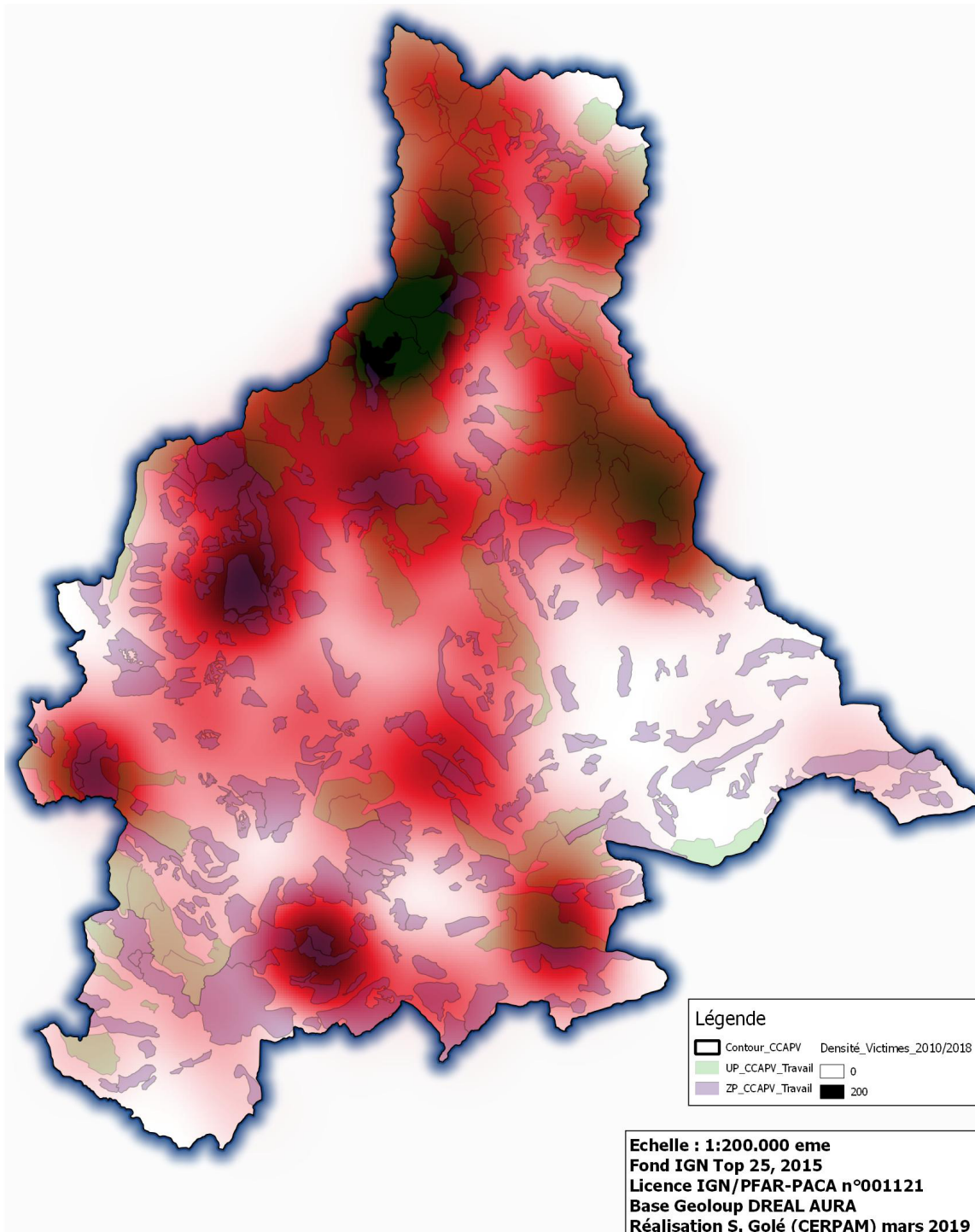
Effectif ovin maximal par zone et unité pastorale



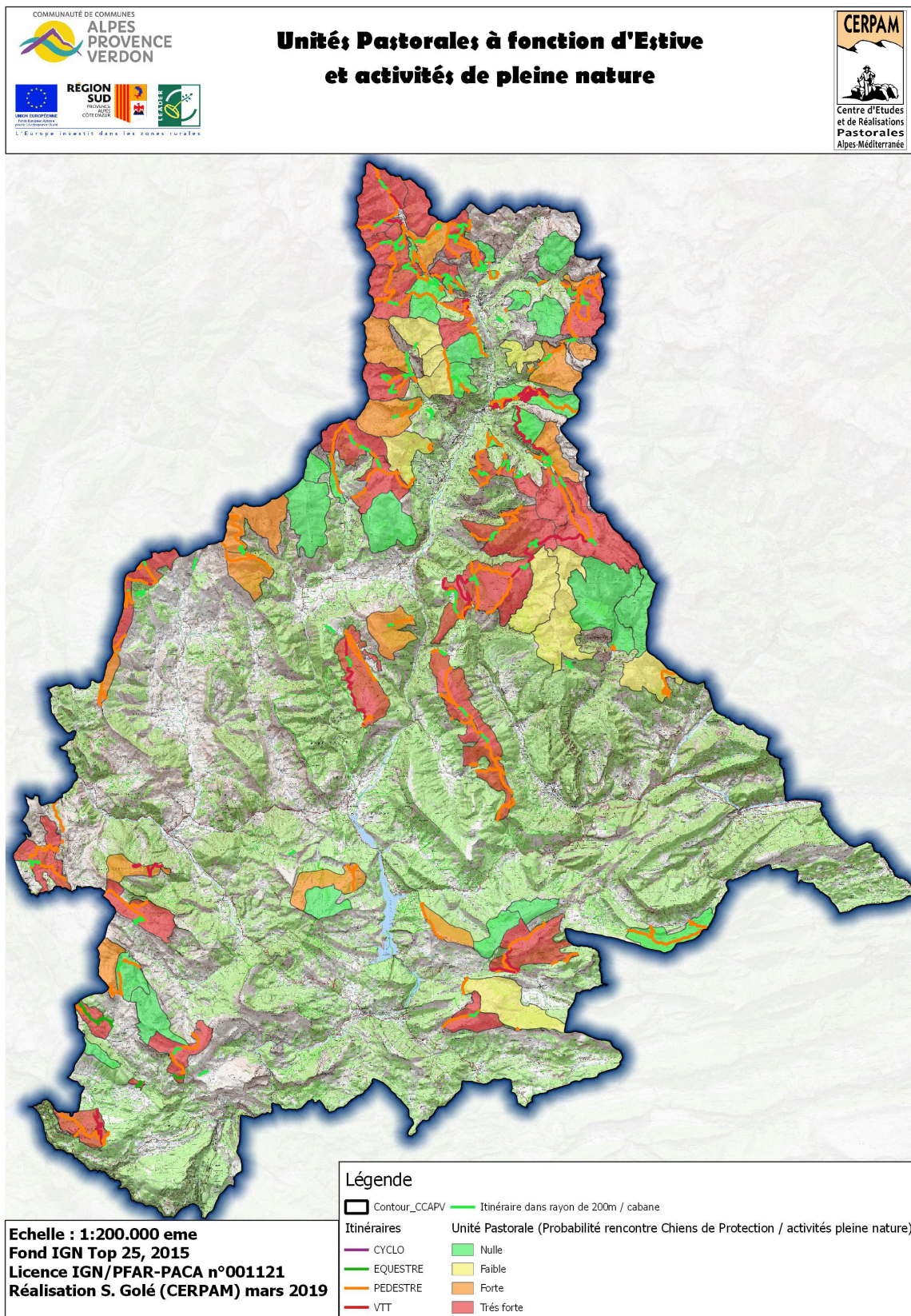
Annexe III : Points chauds d'animaux victimes de prédation sur le territoire de la CCAPV sur la période 2010/2018 .



Unités Pastorales à fonction d'Estive, Zones Pastorales et Points chauds d'animaux victimes de prédation Période 2010/2018

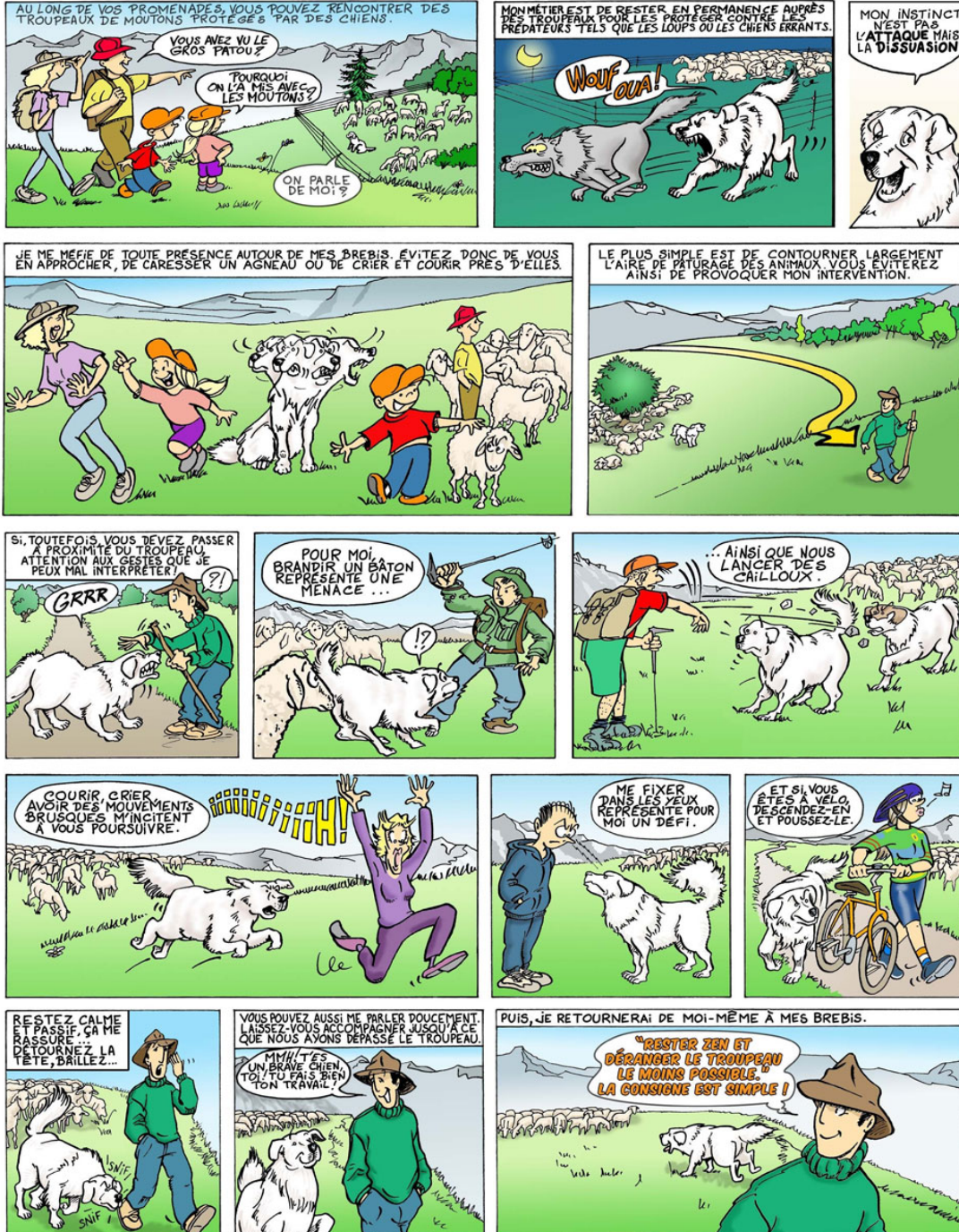


Annexe IV : Confrontation des activités en pleine nature et de l'élevage sur les alpages.



Anexe V : Bande dessinée pour sensibiliser aux chiens de protection.

RENCONTRE AVEC LES CHIENS DE PROTECTION QUELQUES RÉFLEXES À ADOPTER



Retrouvez l'intégralité de cette BD dans les Offices de Tourisme et en libre téléchargement sur www.loup.developpement-durable.gouv.fr

Directeur de la publication : Philippe Blichère (DDEA 04)
Conception : Anne Dumé (DDEA 04)
Illustration : Bernard Nicolas - www.danselombre.com



Annexe VI : Extrait d'un prospectus engagé contre le loup.



Les éleveurs français refusent la prédation sur leurs troupeaux


Les éleveurs demandent une régulation efficace des loups, y compris dans les nouveaux territoires qu'ils colonisent. Ils demandent des solutions réalistes pour exercer leur profession dans des conditions acceptables économiquement et décentes humainement. L'État français et l'Europe doivent changer leur politique de gestion de la population de loup, qui est aujourd'hui idéaliste et met en péril le maintien de l'élevage de plein air. Le loup n'est pas menacé et il dispose de vastes réservoirs d'espaces sauvages où il peut se déployer sur la planète. Le déclassement du loup comme espèce protégée dans la Convention de Berne et la Directive Habitat doit être décidé.



Crédits photos : karlumbriaco (couverture), MRE, Rémi Leconte, Jacques Courron, Philippe Lemoine, Daniel Roux, JA 06, Roger Culos.
Graphisme : Cécile Hébrard

Anexe VII : Extrait d'un prospectus engagé de CAP Loup pour la protection du loup.


LOUP
Pour en finir avec
les **CONTRE-VÉRITÉS**
sur le pastoralisme et sur la chasse



Collectif des Associations pour
la Protection du Loup en France


**CAP
LOUP**

**GARDONS LA RAISON,
GARDONS LES TROUPEAUX ...**



ET GARDONS LE LOUP !

Conception graphique : Dominique Solomas & Jihane Hafa - SFEPM / Elsa Comte - FERUS / Rémi Collange - ASPAS
Crédits photos : Photos de couv : Loup © Jean-Louis Paumard - Patou et troupeau © Annie Moreau - Chevreuil © Fabrice Cahiez / p.4 : Loup © Baptiste Vivinilius / p.5 : Loup © Serge Montagnon - Mercantour © Pierre Rigaux / p.6 : Moutons © Eric Barthélemy - Vercors © Rémi Collange / p.7. : Moutons et patou en parc © Rando-oiseaux / p.8. : Briançonnais et Tulipe sauvage © Pierre Rigaux / p.9 : Chevreuil © Pierre Rigaux / p.10: Loup hurlant © Roland Clerc / 4ème de couv : Loup © Anthony Kohler

	Diplôme : Ingénieur en Paysage Spécialité : Paysage Spécialisation / option : Projet de Paysage, Site et Territoire Enseignant référent : Thomas Coisnon
Auteur(s) : Aude Warter Date de naissance* : 24/07/1996	Organismes d'accueil : CIPRA France et Communauté de Communes Alpes Provence Verdon Adresse : 38000 Grenoble (CIPRA)
Nb pages : 47 Annexe(s) : 7	04170 Saint André les Alpes (CCAPV)
Année de soutenance : 2019	Maîtres de stage : Marc-Jérôme Hassid et Olivia D'Haene
Titre français : Le multiusage des espaces pastoraux : le paysage comme levier pour harmoniser les tensions liées au partage de l'alpage. Cas du Haut-Verdon.	
Titre anglais : Multipurpose of pastoral lands : landscape as a lever for harmonizing tensions due to the alpine pasture sharing. Haut-Verdon territory.	
Résumé (1600 caractères maximum) : <p>Cette étude porte sur les conflits liés au multiusage s'affirmant dans les espaces pastoraux de haute montagne. Nous nous intéressons ici au cas du territoire du Haut-Verdon, une terre d'accueil de transhumance ovine principalement. Aujourd'hui dans un contexte de retour de la prédation, d'affaiblissement économique du pastoralisme, d'urbanisation et de développement d'un tourisme de montagne et de pratiques environnementales, des acteurs se confrontent sur un même espace déjà fragilisé : les alpages. Ces acteurs appréhendent et pratiquent ces espaces différemment, ce qui peut entraîner des problématiques qui fragilisent le paysage de l'alpage et le monde de l'élevage ovin transhumant plus globalement.</p> <p>Une réflexion est portée sur les conflits et interactions entre les différents acteurs, et les démarches engagées à diverses échelles pour y répondre. Après avoir énoncé ce contexte, nous proposons une réflexion sur les actions à mettre en place à l'aide de l'outil paysage pour harmoniser les tensions.</p>	
Abstract (1600 caractères maximum) : <p>This study deals with conflicts linked to the multi-use of high mountain pastoral lands. In this case, we study Haut-Verdon territory, a welcoming land for ovine transhumance. Today, in a context of predation, pastoralism economic weakening, urbanisation, development of mountain tourism and environmental practices ; players confront each other on a same weakened space : alpine pastures. These players use these areas differently, causing problems wich weaken alpine pasture landscape and ovine pastoral world.</p> <p>A study will be carried out on the conflicts and interactions between the different players, and on actions taken at different scales to solve the problem. We propose answers using the landscape tool in order to harmonise the tensions.</p>	
Mots-clés : multiusage, alpages, acteurs, conflits, pastoralisme, transhumance Key Words: multi-use, alpine pasture, players, conflicts, pastoralism, transhumance	

* Élément qui permet d'enregistrer les notices auteurs dans le catalogue des bibliothèques universitaires